

le Journal du Palais

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (97^e année)

RÉSEAU LÉGALNET BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

2€



Le portrait du Journal du Palais Il cible l'outdoor

Vincent Defrasne. Ancien biathlète et champion olympique, installé dans le Haut-Doubs, il a créé en 2019 Ayaq, une marque de vêtements de montagne éco-conçus et fabriqués en Europe. *Page 24*

SNCF Réseau conquérant

— 1 Md € sur trois ans : c'est le montant pharaonique qu'engagera SNCF réseau pour les infrastructures en BFC. Le réseau ferroviaire régional affiche des résultats records pour l'année 2025, portés par des investissements massifs, ainsi qu'une régularité exemplaire : de solides atouts dans un contexte d'ouverture à la concurrence. *Pages 3-4*

Santenov sort de terre

— C'est une nouvelle étape pour l'écosystème santé dijonnais qui s'est déroulée vendredi 30 janvier, avec le lancement officiel des travaux du futur Sully Santenov, le « bâtiment totem » de la filière. Initié par le cluster régional, ce projet doit structurer les volets scientifique, éducatif et industriel d'un secteur qui pèse 2 Mds€ annuels de chiffre d'affaires. *Page 9*

7 pages d'annonces légales
Lire les pages 15 à 21

Soprema inaugure son usine de Beaune



Le spécialiste des solutions d'étanchéité et d'isolation pour la construction ouvrira, le 5 février, son site beaunois à la visite. 14.700 m², 30 M€ et 30 personnes embauchées

à fin 2026 pour une unité qui met en œuvre un procédé exclusif de transformation de la glassine (le support des étiquettes adhésives) en ouate de cellulose. L'usine de Beaune,

en bordure de l'A6, permet à Soprema de capitaliser sur son sourcing grâce au gisement de glassine collectable sur la côte viticole, mais s'ouvre surtout les marchés de la façade Est

de la France et ceux de l'Europe du Nord et de l'Est. Basé en Alsace, Soprema affichait 5,14 Mds € de CA en 2024.

Page 6

Une nouvelle offre immo taillée pour les TPE-PME

Le spécialiste de l'immobilier d'entreprise Proureed a posé la première pierre d'un nouveau parc d'activité à Dijon, rue de Stalingrad, sur l'ancien site d'Orange, pour lequel il investit 30 M€. Baptisée « veelage », cette offre est à destination des TPE et PME-PMI, avec une cin-

quantaine d'unités de 200 à 400 m². À terme, le projet représentera entre 19.000 et 20.000 m² de bâti. La phase initiale porte sur environ 7.000 m² avec une première livraison prévue avant la de cette année.

Page 5

Les liquidations explosent en Côte-d'Or. *Page 8*

BATISSEURS BOURGUIGNONS
la maison passion

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES



03 80 53 96 96



Particuliers ou entreprises, on vous déroule le

TAPIS ROUGE
AU ZÉNITH DE DIJON

1 PLACE DE SPECTACLE | PARKING VIP | PASS VIP | ACCUEIL PERSONNALISÉ | COCKTAIL DINATOIRE | ACCOMPAGNEMENT EN SALLE

UNE FILIÈRE S-PASSAGE

CONTACTEZ-NOUS ET DÉCOUVREZ **TOUTES NOS OFFRES**

ZENITH-DIJON.FR

ZENITH DIJON

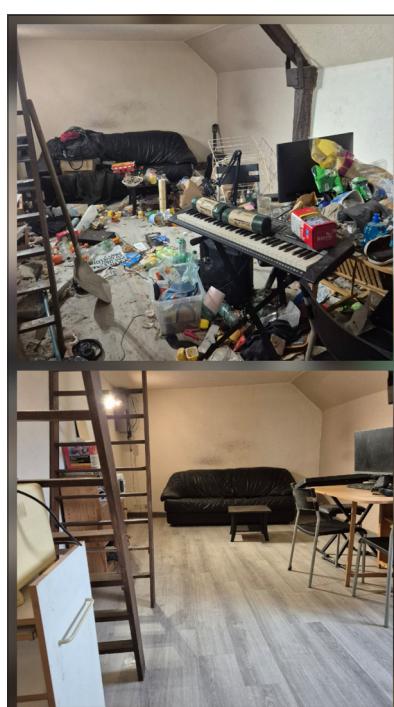
f in o contact@zenith-dijon.fr 03 80 72 98 23 Rue de Colchide - 21000 - Dijon Tram T2 arrêt Zenith



Chômage : une hausse en trompe l'œil

France Travail et la Dares (l'organisme public des statistiques) ont rapporté une explosion de 6,8% en un an des demandeurs d'emploi en catégorie A (c'est-à-dire sans aucune activité) en 2025. Avec les actifs en activité réduite (catégories B et C), la France compte 5,7 millions de demandeurs d'emploi en 2025, soit +4,8% vs 2024. Une hausse à relativiser : 2025 a été l'année d'expérimentation de l'inscription d'office des bénéficiaires du RSA dans les statistiques de France Travail, tout comme les jeunes en parcours d'insertion (suivis par les Missions locales ou en Contrat d'engagement jeune), soit 1,2 million de personnes comptabilisées en plus.

Ancien cadre de l'immobilier, il a changé de vie en créant Charles s'en charge, une entreprise spécialisée dans le débarras et le nettoyage de lieux ou d'habitat devenus insalubres.



Charles Hanne, le ménage extrême

Pendant plus de vingt ans, Charles Hanne a évolué dans les métiers de l'immobilier. Urbanisme, assurances, gestion de patrimoine, puis responsable du service immobilier au conseil départemental. Pourtant, derrière les dossiers et les réunions, il découvre une autre facette du logement. Celle que l'on ne montre pas. Des appartements insalubres, parfois fermés depuis des mois, où s'accumulent déchets, odeurs et pire. « J'ai vu des choses que je pensais réservées à la télévision. Et pourtant, c'était bien réel », raconte-t-il.

L'envie d'entreprendre ne date pas d'hier. Elle le suit depuis une quinzaine d'années, sans jamais trouver sa forme. Jusqu'au jour où tout se recoupe, son expérience du terrain, sa connaissance des acteurs locaux et le constat d'un manque criant. Peu d'entreprises sont capables de gérer, de A à Z, les situations les plus complexes. Débarras, nettoyage

extrême, désinfection, décontamination, parfois même traitement des nuisibles. En septembre 2025, il se lance et crée Charles s'en charge à Saint-Florentin.

Très vite, il démarche pompes funèbres, collectivités, forces de l'ordre, bailleurs sociaux, travailleurs sociaux. Partout, le même retour, les situations problématiques sont nombreuses et les solutions locales trop rares. Décès isolés, expulsions, logements rendus inhabitables, successions bloquées... Le téléphone sonne. De plus en plus. Ce qui devait être une activité complémentaire devient rapidement un engagement à temps plein.

UN MÉTIER EXTRÊME

Seul sur la plupart de ses chantiers, équipé de matériel professionnel et formé aux produits spécifiques, Charles s'en charge intervient là où plus personne ne peut - ou ne veut - entrer. Les

situations sont parfois éprouvantes, physiquement comme mentalement. Syndrome de Diogène, logements envahis par les déchets, odeurs incrustées, ou, pire encore, décès retrouvés tardivement. « À la fin de chaque prestation, je me pose toujours la même question : est-ce que je pourrais dormir ici ? »

Mais derrière l'aspect spectaculaire du nettoyage extrême, le créateur de Charles s'en charge insiste sur l'humain. Pas de jugement, jamais. « On ne sait pas ce que les gens ont traversé. Une maladie, un deuil, un accident de vie... et tout peut basculer. » Sa plus grande satisfaction ne se mesure pas uniquement à l'avant-après — pourtant saisissant. Elle se lit dans les regards, dans les remerciements. « Les gens ont souvent honte quand j'arrive, et quand je repars, ils respirent à nouveau, résumé-t-il. Là, je me dis que je fais vraiment un métier utile. »

Enzo Beaudet

décid'euros

Activité des entreprises : la BFC va-t-elle repartir ?

La synthèse nationale de l'évolution de l'activité des entreprises en 2025, dévoilé le 2 février par le directeur régional de la Banque de France en BFC, révèle le décrochage de la région BFC. Sur les trois indicateurs (industrie, services marchands, BTP), notre région affiche des chiffres en baisse, de respectivement -2,1, -0,4 et -1,1 points : la BFC est la seule région de France métropolitaine, hors Corse, à ne présenter que des items en baisse. Les prévisions sont plus favorables en 2026, avec respectivement +3,1 (industrie), +1,5 (services marchands) et -0,4 (BTP) points de perspectives de CA selon les 1339 entreprises interrogées, dont 51,8% représente le secteur industriel.

Ils bougent.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENCE À LA TÊTE DU COMITÉ BOURGOGNE. Organisée le 30 janvier dernier à Beaune, l'assemblée générale du Comité des vins de Bourgogne a vu l'élection d'un nouveau comité Permanent. À sa tête, deux présidents : Laurent Delaunay (à gauche) repart en tant que représentant du négoce, alors que Michel Barraud (à droite) succède à François Labet pour la viticulture. Élus pour quatre ans, ils mèneront conjointement les travaux visant à concevoir le plan stratégique de la filière pour 2035, qui doit être voté début juillet.



UN EXPERT-COMPTABLE BOURGUIGNON CO-PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DIFFÉRENCES. Le groupement d'expertise comptable, d'audit et de conseil Différence annonce la nomination de Philippe Baschet et Benoît Paris en qualité de co-présidents, à l'issue de l'assemblée plénière annuelle réunissant les associés à Hambourg. Benoît Paris, 40 ans est expert-comptable, associé et co-dirigeant depuis 2017 du cabinet Capec, basé à Quétigny. Particulièrement sensible aux enjeux du numérique, il est en charge de la définition et le déploiement de la stratégie digitale du cabinet. Il pilote également la politique de communication. Depuis 2025, il assure la direction générale du groupe Capec, avec pour ambition de consolider et développer sa position en Bourgogne Franche-Comté. Crée il y a 30 ans, Différence est un groupement national de neuf cabinets indépendants, leaders dans leur région en expertise et recense 1.400 professionnels qui couvrent l'ensemble des besoins des entreprises : gestion, stratégie, digital, RSE, RH...

le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- Publipostage
- Encartage
- Numérique
- Visibilité parfaite
- Tarifs attractifs

Contactez Fabrice Guibert au 03 80 68 23 68 ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

À LA UNE

Ferroviaire : « 2025 un grand cru, 2026 un futur millésime »

Région BFC. SNCF Réseau tenait le 2 février sa traditionnelle conférence de presse de rentrée. Le réseau ferroviaire régional affiche des résultats records pour l'année 2025, portés par des investissements massifs, ainsi qu'une régularité exemplaire. 2026 s'annonce tout aussi ambitieux avec le franchissement de nouveaux paliers financiers et l'ouverture à la concurrence.



Le rail en Bourgogne-Franche-Comté se porte bien, et les chiffres présentés lors du dernier bilan annuel le confirment. Avec plus de 200.000 circulations en 2025, soit une hausse de 4 % par rapport à 2024, le réseau régional, qui représente 10 % du réseau national (3.000 km de voies et 200 gares, soit 7 % des gares françaises), a atteint un niveau d'activité historique. Pour Maxime Chatard, directeur régional de SNCF Réseau, le constat est sans appel : « 2025 a été un grand cru ». La région se distingue particulièrement par sa fiabilité. Ces trains ont également mieux circulé : avec un taux de régularité de 92,6 % à fin mai 2025, la Bourgogne-Franche-Comté figure parmi les régions les plus performantes de France, si l'on excepte la Bretagne.

Cette performance a été rendue possible malgré une recrudescence très forte des vols de câbles et des aléas climatiques plus fréquents et plus intenses : « En 2025, la Commande centralisée du réseau (CCR) BFC, basée à Dijon, a géré 2.245 événements, soit 6 par jour », précise Maxime Chatard. 100 M€ ont été consacrés uniquement à l'entretien courant du réseau sur les 300 M€ d'euros investis au total en 2025.

1 MD€ ENTRE 2026 ET 2028 ET UNE LOI CADRE

En 2025, SNCF Réseau ne s'est pas contenté d'entretenir le réseau : il l'a transformé. De nombreux chantiers structurants ont été livrés dans le respect des coûts et des délais, « confirmant SNCF Réseau comme un partenaire fiable et engagé ». 50 M€ ont été ainsi investis sur la ligne Paris-Lyon-Méditerranée (remplacement des supports caténaires, travaux dans le tunnel de Blaisy, modernisation de la voie), 106 M€ sur la ligne Nevers - Cosne-Cours-sur-Loire (deuxième plus importante opération de France pour SNCF Réseau en 2025) ; 50 M€ sur la ligne

Dijon - Dole - Belfort ; 12 M€ financés par la région BFC, pour des travaux d'urgence dans le tunnel des Belettes et 6,8 M€ cofinances par l'État pour renouveler les rails entre Franois et Arc-et-Senans, dans le Doubs.

L'ambition pour l'année à venir change encore d'échelle. SNCF Réseau, soutenu par l'État et la région, prévoit d'investir près d'un milliard d'euros sur trois ans. Pour la seule année 2026, 300 M€ seront injectés dans les infrastructures régionales.

Paul Mourier, préfet de la région BFC et préfet de Côte-d'Or, a souligné l'importance de cet effort financier : « *On est sur un volume à la fois d'opérations et de ressources financières mobilisées tout à fait considérable.*

Si 2025 aura été un grand cru, 2026 sera un millésime ! ». Tout en précisant : « *Tout ce qui est fait aujourd'hui, c'est parce qu'il y a eu un déficit d'investissement par le passé qui s'est accumulé au fil du temps et que nous sommes obligés aujourd'hui de rattraper* ». Le préfet a également profité de cette conférence de presse pour évoquer une future loi cadre pour le printemps afin de « *réformer et de sécuriser le financement des infrastructures de transport en France. Cette loi doit nous permettre de sortir d'une gestion au coup par coup pour instaurer une vision à long terme en établissant notamment un calendrier clair des opérations prioritaires pour l'ensemble du pays. Il s'agit de garantir des ressources financières pérennes et à la hauteur des investissements colossaux nécessaires pour moderniser le réseau, de pallier les limites des contrats de plan État-région* ».

Michel Neugnot, vice-président de la région BFC aux mobilités, aux transports et infrastructures, et aux affaires générales, appuie également ce discours, précisant que cette loi est « *essentielle pour que le financement des infrastructures ne dépende plus uniquement des budgets annuels, mais s'appuie sur des recettes fléchées et une perspective de long terme qui manque aujourd'hui. Pour que la BFC retrouve une vraie dimension* ►►►

3.078

C'est le nombre de kilomètres de lignes modernisées sur le réseau ferré en Bourgogne-Franche-Comté en 2025.



SNCF RÉSEAU ARCHE PRODUCTION

européenne au niveau de sa filière industrielle, nous devons nous inscrire, dans les années qui viennent, dans un authentique choc d'offres en matière de mobilités décarbonées. Dès 2026, des décisions seront à prendre sur les petites lignes de dessertes... Nous sommes sur cette question en attente d'un rapport, d'un diagnostic technique et financier. 2026 sera l'année du choix. Mais un choix courageux et lucide aux ambitions tenables, un choix inscrit sur le long terme et nourri au bon sens.

Véritable colonne vertébrale des mobilités entre la Bourgogne Franche-Comté et l'Île-de-France, la ligne historique Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) poursuit sa cure de jouvence. Elle bénéficiera de 130 M€ en 2026 pour moderniser ses voies, certaines sections datant de 1849. Dans le détail, il s'agira de la régénération de 55 kilomètres de voies ferroviaires dans l'Yonne entre Villeneuve-la-Guyard et Laroche-Migennes : trois « trains-usines » distincts seront mobilisés pour optimiser les délais d'intervention et limiter les impacts sur les circulations ferroviaires. Il s'agira également de la régénération de la voie ferroviaire à Plombières-les-Dijon (21) et Saint-Florentin (89) et de 12 km de voies ferroviaires entre Aisy-sur-Armançon (89) et Blaisy-Bas (21). Enfin, sera opérée la modernisation

de la digitalisation de la signalisation ferroviaire entre Nuits-sous-Ravières (89) et Fain-lès-Montbard (21) avec une mise en service les 25-26 avril : « ce chantier d'envergure, engagé depuis cinq ans, permettra de piloter l'ensemble des installations de signalisation de ce secteur depuis la CCR de Dijon, véritable "tour de contrôle" du réseau ferroviaire de la région », précise Maxime Chatard.

BFC : EN AVANCE SUR L'ACCESSEURITÉ DES GARES

Parmi les autres investissements on peut noter la modernisation de la voie à Mouchard pour 9,3 M€ consistant à renouveler 5,5 kilomètres de rails, 4.100 traverses, 6.000 tonnes de ballast et trois aiguillages. Les 10,5 M€, financés par SNCF Réseau, consiste à remplacer dix aiguillages et effectuer des travaux sur les installations électriques et de signalisation de la voie de Chagny ou encore les 5,7 M€ d'opérations sur la voie de

Tournus.

Côté gares, les opérations menées portent sur le rehaussement des quais, la création de passerelles accessibles aux personnes à mobilité réduite, la modernisation des quais, de l'éclairage et de la signalétique, afin de garantir un accès autonome et sécurisé à tous les voyageurs. Dans le cadre du volet

mobilité 2023-2027 du Contrat de plan État-région, près de 100 M€ sont mobilisés pour la réalisation de huit opérations majeures, dont trois gares nationales et cinq gares régionales. Actuellement, les gares de Chalon-sur-Saône, Mâcon-Ville, Nevers et Lure sont en cours de travaux. « La BFC est l'un des premiers territoires qui est en phase avec les attentes en matière d'accessibilité, défend Laurent Michelin, directeur régional des gares Auvergne Rhône-Alpes et BFC. Ainsi, sur les 33 gares retenues au schéma directeur d'accessibilité, 26 gares sont accessibles fin 2025, soit 97 % des bâtiments voyageurs et 76 % des quais ». Les actions engagées incluent également le déploiement d'éclairages LED, le pilotage des consommations énergétiques, la rénovation thermique des bâtiments et le remplacement des systèmes de chauffage les plus polluants. « En matière d'éco-conception, la passerelle de Nevers, en cours de travaux, illustre le savoir-faire du service d'Ingénierie intégrée de SNCF Gares & Connexion avec une conception brevetée qui permet une économie de 80 % de béton et 40 % d'acier. » Un travail est également mené sur la transformation des gares en lieux de vie accueillant commerces, services et initiatives locales. En Bourgogne Franche-Comté, plus d'une trentaine de projets ont déjà vu le jour : espaces de coworking, restauration, mobilités douces, recycleries, associations ou services de santé. « Cette dynamique s'appuie sur un partenariat étroit

avec la région BFC, notamment via le programme "Ré-enchantement des gares". En 2026, de nouvelles ouvertures sont prévues, dont des boutiques vélos à Sennecey-le-Grand et Arbois et une Maison France Services à Imphy. »

INVESTIR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

« Investir dans le rail, c'est investir dans l'économie régionale », affirme Maxime Chatard, chiffres à l'appui. « En 2025, les investissements ferroviaires ont mobilisé plus de 600 entreprises, dont près de la moitié de TPE-PME régionales. Par ailleurs, 67 % des commandes publiques de SNCF Réseau en BFC sont remportées par des PME locales ». En 2025, la direction régionale de SNCF Réseau BFC a renforcé son ancrage territorial à travers la signature de six nouvelles conventions de partenariat dont Mecateamcluster. « Ces engagements traduisent une volonté partagée de concilier performance économique,

développement d'une filière industrielle d'avenir et préservation de l'environnement ». Toujours sur le volet économique, le développement du fret ferroviaire demeure un enjeu stratégique, notamment avec la transformation du port de Gron en un véritable hub logistique trimodal (rail-fleuve-route). Un projet de plateforme connectée à la ligne Paris-Lyon-Marseille, piloté par la société LogiYonne, pour 6 M€ (dont 2 M€ d'aide État-région) permettra de basculer l'équivalent de 160 camions hebdomadaires de la route vers le fer, en direction de Rotterdam.

Enfin, pour soutenir cette croissance, SNCF Réseau lance une vaste campagne de recrutement. Plus de 100 nouveaux collaborateurs sont attendus en 2026 pour renforcer les métiers de la maintenance, de la circulation et de l'ingénierie. Ils viendront grossir les rangs des 3.208 agents déjà présents en BFC.

Frédéric Chevalier

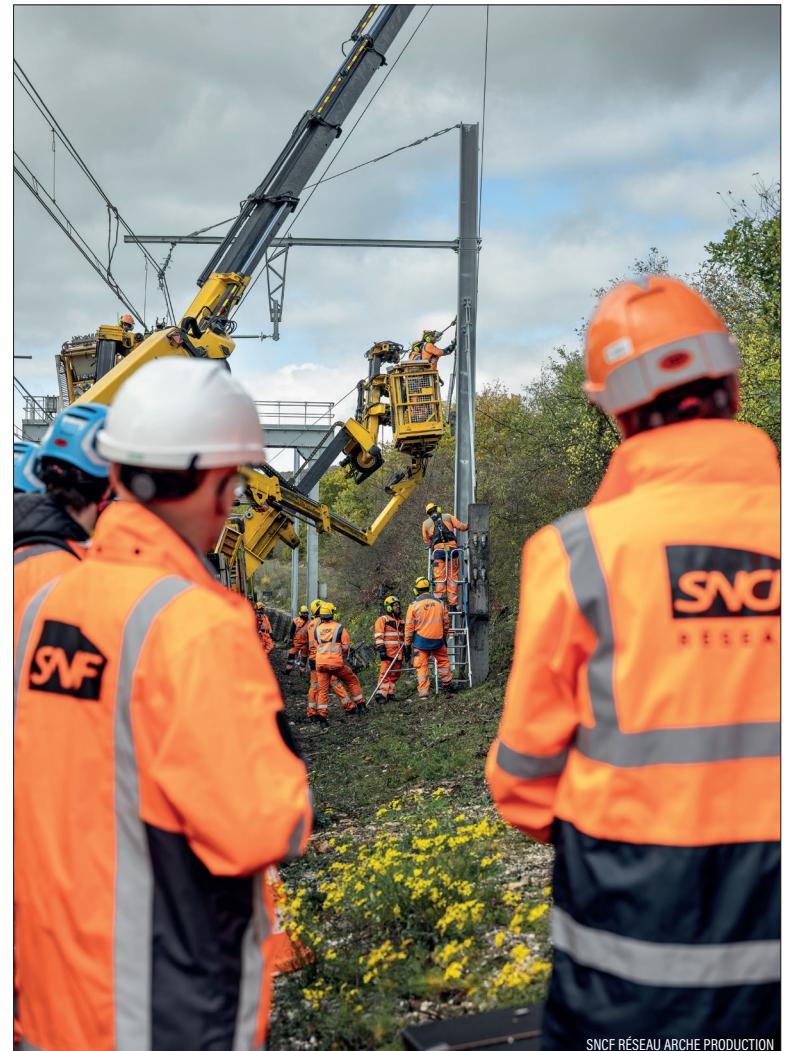
150

C'est en million d'euros le volume d'achats opérés par SNCF Réseau auprès d'entreprises régionales en 2025.

2026 : l'ouverture à la concurrence se précise

L'ouverture à la concurrence des trains conventionnés (TER sous la marque « Trains Mobigo » en BFC), inscrite dans la loi depuis 2018, sous la responsabilité des régions, autorités organisatrices de la mobilité, vise à offrir aux voyageurs un service plus fiable et mieux adapté aux besoins des territoires. En BFC elle se concrétisera le 13 décembre, pour le lot Bourgogne Ouest Nivernais. Cela va transformer l'offre régionale en augmentant significativement le nombre de trains et en créant de nouvelles liaisons directes. « La région BFC a fait le choix unique en France de maintenir, et même de renforcer, son offre de transport malgré un contexte financier contraint et un défi collectif au service des territoires et des voyageurs, elle marque une étape majeure pour le ferroviaire », affirme Michel Neugnot, vice-président de la région BFC aux mobilités, aux transports et infrastructures, et aux affaires générales. C'est la Société voyageur Bourgogne Ouest (SVBO), filiale détenue à

100 % par SNCF qui sera chargée de sécuriser la préparation de l'offre, d'accompagner l'arrivée du nouvel opérateur et de garantir un haut niveau de fiabilité, avec une ambition d'offre fixée par la région à +34 % et un objectif : « plus de trains, mieux de trains ! ». C'est ainsi des amplitudes augmentées et des territoires oubliés ou mal desservis reliés au reste du territoire notamment sur les axes reliant Dijon et Chalon-sur-Saône à Paris. Michel Neugnot qualifie cette transition de « rupture totale et de révolution culturelle pour le système ferroviaire régional. Cela implique une nouvelle forme de relation avec les voyageurs et un dialogue renforcé avec les cheminots pour faire de cette ouverture un succès opérationnel ». Le vice-président indique ainsi que les transferts de personnel sont actuellement « en train de se faire ». Ce mouvement n'est pas sans enjeux pour les organisations syndicales, car il modifie profondément les habitudes et le cadre de travail historique des agents.



SNCF RÉSEAU ARCHE PRODUCTION

OFFRE D'ABONNEMENT

- 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

Renseignements au 03 80 68 25 55
ou abonnement.jdp@legalnet.org



Côte-d'Or. Proureed a posé la première pierre d'un nouveau parc d'activité à Dijon, rue de Stalingrad, sur l'ancien site d'Orange, pour lequel il investit 30 M€. Une offre attendue sur le territoire de la métropole dijonnaise, à destination des TPE et PME-PMI.

Un veelage « pro business, for sure »

Le groupe Proureed, déjà solidement implanté en Côte-d'Or avec 30.000 m² développés, renforce son emprise sur le territoire de la métropole dijonnaise où le spécialiste de la foncière d'entreprise possède déjà neuf sites. Son président, Christophe Le Corre était en effet aux côtés de François Rebsamen, président de Dijon Métropole, jeudi 5 février, pour lancer un investissement de « presque 30 M€ » pour la création d'un parc d'activité nouvelle génération sur l'ancien site de la rue de Stalingrad. Un projet qui a vu le jour il y a deux ans à l'occasion du Mipim où la métropole dijonnaise était présente via son agence d'attractivité Dijon Bourgogne Invest.

Ce projet, baptisé *Veelage*, prévoit à terme entre 19.000 et 20.000 m² de bâtis. La phase initiale porte sur les bâtiments A et B représentant « à peu près 7.000 m² » avec une première livraison prévue à « la fin de l'automne de cette année ». L'offre cible précisément le tissu local des PME, PMI et TPE avec une cinquantaine d'unités de 200 à 400 m².

MUTATION D'UN FONCIER

L'opération repose sur l'acquisition, en août 2023, d'un terrain de trois hectares auprès de la société Covivio. Ce site, autrefois occupé par Orange, était devenu « un peu obsolète », reconnaît



Christophe Le Corre (président de Proureed) et François Rebsamen (président de Dijon métropole) : une poignée de mains au service de l'attractivité. Crédit : JDP

Christophe Le Corre, pollué et très artificiellement. La stratégie de Proureed repose sur une réhabilitation environnementale, pour « améliorer le cadre urbain et faire du Veelage un lieu de travail mais aussi un lieu de vie », en promettant de réduire l'imperméabilisation du foncier et « introduire davantage de végétal ».

Pour François Rebsamen, président de Dijon Métropole, cet investissement confirme la vitalité économique de la région. « Nous avons 100.000 emplois privés sur la métropole », a-t-il rappelé, soulignant que le territoire se bat pour maintenir sa position de leader. Le baro-

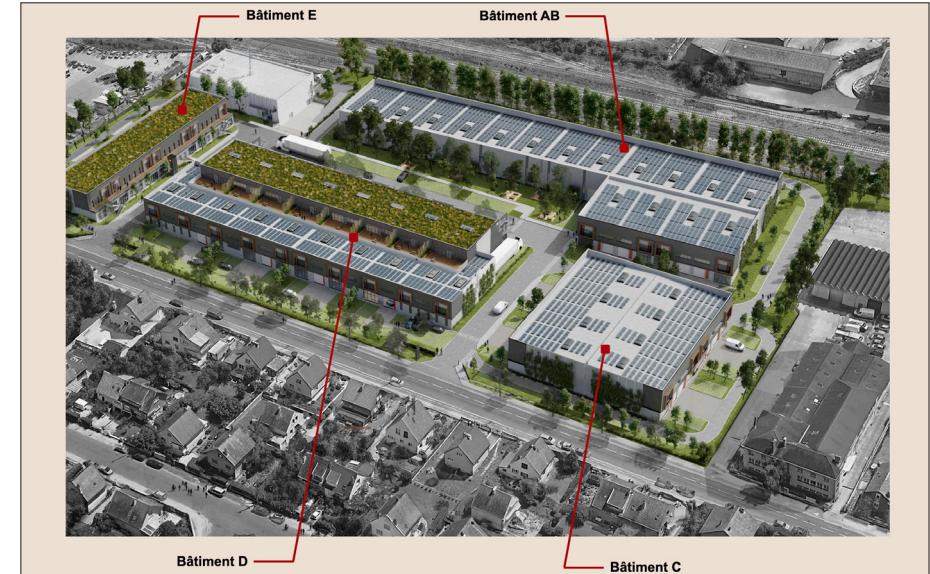
mètre Arthur Loyd récemment publié a en effet rétrogradé Dijon à la deuxième place des métropoles de taille intermédiaire sur le plan de l'attractivité derrière Angers ; un des items défaillants étant justement l'inertie du marché de l'immobilier d'entreprise. L'ambition est bien de récupérer la première place l'an prochain, et dans un calendrier plus serré, celui des municipales, de rappeler au monde économique que l'équipe sortante est « pro-business, for sure », a-t-il lancé en reprenant la formule, devenue même, du président Macron. *Nous sommes très déterminés à développer l'attractivité*

par les entreprises mais aussi par le développement des mobilités. C'est ainsi que nous allons lancer cette troisième ligne de tramway qui desservira la zone Cap Nord. C'est l'enjeu des prochaines élections », a martelé celui qui est candidat à sa succession au poste stratégique de président de la métropole.

L'enthousiasme des acteurs est tel qu'une accélération du chantier n'est pas exclue. Christophe Le Corre se dit prêt à « lancer beaucoup plus vite les autres bâtiments » si la demande est forte, citant en exemple un Veelage développé au Havre où l'intégralité du parc avait été lancée en

une seule tranche peu après la pose de la première pierre. Pas de baux signés à Dijon pour l'instant, les chefs d'entreprise attendant en général la sortie de terre des bâtiments pour se positionner : mais la présence de tous les représentants des acteurs de l'immobilier d'entreprise de la place laisse présager que l'offre Veelage figurera à leurs catalogues... renforçant ainsi l'écosystème nécessaire à l'accueil de nouveaux locataires de renom, dans la lignée de Loxam, Orange ou Colis Privé, déjà clients du groupe Proureed.

Emmanuelle de Jesus



Côte-d'Or. L'entreprise d'aménagement paysager, basée à Longvic, a annoncé le 20 janvier l'acquisition de la société Chenot Paysage, spécialiste du génie écologique. Le groupe crée une nouvelle entité baptisée Duc & Préneuf Environnement.

Duc & Préneuf diversifie ses savoir-faire par croissance externe

Spécialisée depuis plus de 30 ans dans les travaux de rivière et la restauration de milieux naturels, ce que l'on nomme le génie écologique, Chenot Paysage apporte un savoir-faire technique qui manquait jusqu'alors à Duc & Préneuf. « C'est le propriétaire, Francis Chenot qui nous a sollicité, explique Aurélien Fauchereau, directeur région de Duc & Préneuf. En activité depuis 30 ans dans cette entreprise qu'il a créé avec son père, celui-ci était arrivé à un stade de croissance où il souhaitait s'adosser à une entreprise solide de la place dijonnaise afin de continuer le développement de son activité et rester fort vis-à-vis de la concurrence. Pour nous, ce rapprochement était une véritable opportunité car les forces de Chenot entraient en résonance avec notre métier de base qui est l'aménagement du paysage ». Ce rapprochement marque un



Matthias Dubois-Leger (groupe Cap Vert), Francis Chenot (Chenot Paysage) et Aurélien Fauchereau, (directeur région Duc & Préneuf). Crédit : Duc & Préneuf

tournant pour le groupe qui pour occasion a donné vie à une nouvelle entité baptisée Duc & Préneuf Environnement et prévoit l'embauche d'un chef de chantier et d'un chargé d'affaires spécialisé.

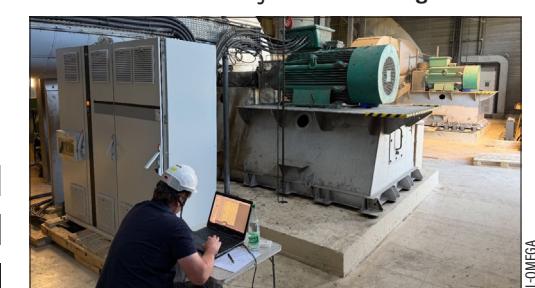
SYNÉGIE PORTEUSE DE SENS
L'expertise de la nouvelle agence couvre notamment : la restructuration des cours

d'eau et la stabilisation des berges, la restauration de la biodiversité par la création de zones humides et la pose de gîtes à faune, ainsi que le soin des arbres et les travaux d'élagage. Basée à Gerland, près de Nuits-Saint-Georges, Chenot Paysage conserve son ancrage local, ses équipes (15 personnes) et son matériel. Francis Chenot,

le fondateur, devient responsable d'agence pour assurer la continuité de l'activité. Pour Duc & Préneuf, qui compte désormais 100 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 19 M€ en 2025, cette acquisition permet de répondre à de nouveaux enjeux, tant en milieu urbain que rural. L'entreprise souhaite notamment accompagner les industriels dans leurs mesures de compensation environnementale et les collectivités dans la gestion de l'eau. « J'envisage cette évolution avec confiance et sérénité, affirme Francis Chenot. Grâce aux ressources du groupe Cap Vert, auquel appartient Duc & Préneuf. Nous allons désormais bénéficier d'un bureau d'études solide et de capacités financières accrues, nous allons pouvoir partager nos savoir-faire, développer nos innovations, et élargir nos collaborations... ».

Frédéric Chevalier

en bref



L'OMEGA INVESTIT 3 M€ À LONGVIC. « Nous pouvons intervenir partout où il y a un moteur électrique sur une machine industrielle », résume Mustapha Sahli, dirigeant de la société L-Omega. Partenaire des acteurs industriels situés dans un rayon de deux heures de route de Longvic, l'entreprise fournit, installe et répare des solutions de motorisation électrique, de transfert de fluide, de système de pompage. Elle fabrique par ailleurs des armoires électriques. « Nous réparons environ 2.500 machines par an sur nos différents sites (Longvic, Auxerre et Sens, Ndlr) en reconditionnant le moteur électrique, et nous vendons à peu près autant d'équipements neufs. » Pour accompagner son développement, L-Omega engage un investissement de 3 M€ pour construire un nouvel équipement, également à Longvic. Alors que le site actuel emploie 20 salariés, le dirigeant le reconnaît : « On manque de place. » Pour répondre à cette problématique, l'entreprise se dote d'un nouveau bâtiment de 2.800 m² contre les 1.000 m² actuels. « Nous allons également doubler nos moyens de levage avec un pont pour soulever 6,3 tonnes contre 3,2 tonnes actuellement. » Pour renforcer l'équipe de 20 salariés de L-Omega, Mustapha Sahli prévoit également de recruter « au moins dix personnes d'ici cinq ans. » Le site devrait être opérationnel en avril 2027, le chantier débutera en juin 2026. Nadège Hubert

Côte-d'Or. Le spécialiste des solutions d'étanchéité et d'isolation pour la construction ouvrira à la visite son site beaunois le 5 février. 14.700 m², 30 M€ et 30 personnes embauchées à fin 2026.

Soprema inaugure son usine



De la glassine (à gauche) au produit fini présenté par Christophe Bourgoin, directeur CSI ouate de cellulose Soprema France, (ci-dessus) : le site de Beaune produira en 25.000 tonnes/an. Crédit : JDP.



Le géant alsacien de l'étanchéité et de l'isolation Soprema (5,14 Mds € de CA en 2024), a inauguré ce 5 février 2026 sa nouvelle unité de production à Beaune. Ce site industriel de pointe de presque 15.000 m², dédié à la ouate de cellulose, est le deuxième site de production de ce type en France pour le groupe, premier fabricant français de cet isolant biosourcé. Le site côte-d'orien offre à Soprema un écrin idéal pour son process, breveté, de transformation de la glassine (le support sur lequel sont livrées les étiquettes adhésives) en un matériau destiné à la construction qui, au-delà de ses propriétés thermiques supérieures aux laines minérales, résulte d'une fabrication par broyage puis d'adjonction d'additifs, sans utilisation d'eau. Il est aussi durable, puisqu'il conserve ses propriétés sur plusieurs décennies et est réutilisable.

LA GLASSINE, RELAIS DE CROISSANCE STRATEGIQUE

Depuis 2009, Soprema commercialisait une ouate de cellulose exclusivement fabriquée à partir de papier recyclé, issu notamment de la presse quotidienne. Mais la baisse drastique de cet approvisionnement a



La ouate de cellulose Cristal résulte d'une fabrication par broyage puis d'ajonction d'additifs de la glassine qui pour être collectée doit contenir moins de 15% d'humidité. Elle est ensuite décompactée sur les chantiers puis projetée ou utilisée dans les alvéoles des cloisons des bâtiments à ossatures bois. Crédit JDP.

poussé le groupe à chercher un autre relais de croissance. Sa R&D a donc mis au point cette solution inédite à partir de la glassine, que le groupe collecte auprès de presque un millier de fournisseurs français, regroupe en points de massification puis achemine dans son usine de Cestas (Gironde)... et désormais à Beaune.

L'implantation des sites Soprema dans deux régions viticoles, fortes utilisatrices d'étiquettes et donc de glassine, est logique, Soprema souhaitant capitaliser sur le sourcing. Le choix de la Bourgogne était stratégique pour le groupe, qui voulait un site propice à desservir la façade Est de la France ainsi que les marchés d'Europe du Nord et de l'Est ; les facilités offertes par Beaune « ainsi que l'aide des élus locaux et de l'Etat », insisté Pierre-Étienne Bindschedler, président de Soprema, ont été déterminantes et ont permis à l'Alsacien de disposer d'un foncier en bordure de l'A6. Avec une capacité de production annuelle de 25.000 tonnes, le site de Beaune est présenté par le groupe comme le modèle industriel le plus performant au monde pour la ouate de cellulose. Sa production journalière permet d'isoler environ 160 combles, et évite la mise au rebut d'un déchet, jusqu'ici incinéré ou enfoui, qui coûtaient 250 €/tonne à évacuer aux utilisateurs. Soprema estime à 550.000 tonnes / an, le volume de glassine enfouie ou brûlée en Europe.

UN BÂTIMENT TOTEM DE LA DÉMARCHE RSE

Au-delà de sa fonction productive, l'usine elle-même incarne les solutions durables du groupe. Le bâtiment intègre une isolation en ouate de cellulose Pavacell, une toiture végétalisée pour favoriser la biodiversité, ainsi que des dispositifs « Cool Roof » pour lut-

ter contre les îlots de chaleur. L'édifice est également équipé de panneaux photovoltaïques pour une énergie décarbonée (10% de la consommation de l'usine est ainsi autoproduite) et d'un système de récupération des eaux pluviales pour le réseau sanitaire et l'entretien des espaces verts.

Reste maintenant à convaincre : contrairement à l'Amérique du Nord qui priviliege la ouate de cellulose dans ses constructions, l'Europe est encore très sensible aux lobbys des solutions minérales.

Emmanuelle de Jesus

Les chiffres clés

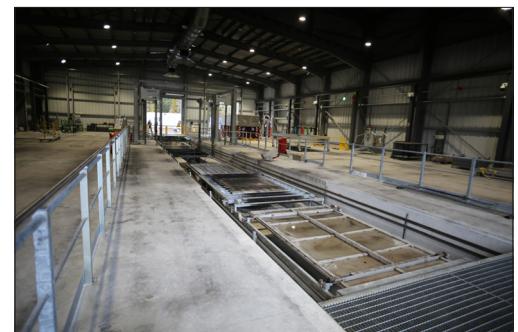
- ◆ **14.700 m²** : la superficie du site, route de Seurre à Beaune. C'est le deuxième site de production d'ouate de cellulose en France, ce qui porte à **130** les implantations productives du groupe Soprema dans le monde.
- ◆ **25.000 tonnes** : la capacité de production annuelle d'ouate de cellulose.
- ◆ **30 emplois** directs prévus à fin 2026 et **140 indirects**.
- ◆ **30 M€** : l'investissement global dont **3,2 M€** provenant du plan France 2030.
- ◆ **969** : le nombre de fournisseurs du groupe dans la filière de recyclage.
- ◆ **1=2** : 1 tonne de glassine permet d'isoler deux combles.
- ◆ **1=1** : 1 tonne de glassine fournit 1 tonne d'ouate de cellulose. Le produit, réutilisable, repose sur un process breveté de broyage des fibres de glassine suivi de l'ajonction des additifs (aucune eau). Le nouveau produit ouate de cellulose « Cristal », fabriqué à Beaune, comporte 90% de glassine et 10% d'additifs (sel de bore, sulfate de magnésium).



Ci-dessus : Christophe Bourgoin, directeur CSI ouate de cellulose Soprema France, (2^e à partir de la gauche) et Pierre-Étienne Bindschedler, président du groupe Soprema, (3^e à partir de la gauche). Crédit : JDP.

Doubs

STELLANTIS ENGAGE 7 M€ DANS SA FILIÈRE ÉLECTRIQUE.



Stellantis a engagé 7 M€ pour s'équiper d'un centre d'essai de batteries électriques pour l'ensemble de l'Europe de l'Ouest. Crédit : Stellantis.

Grâce à un investissement de 7 M€, le site Stellantis de Sochaux Belchamp dans le Doubs se dote d'un équipement de contrôle des batteries pour véhicules électriques et hybrides.

« C'est un équipement unique pour le groupe », sourit le porte-parole du groupe Stellantis qui précise « qu'avant ces opérations se faisaient en Autriche ». Après avoir débloqué 7 M€ et conduit un chantier de deux ans mené par une cinquantaine d'entreprises situées majoritairement en nord Franche-Comté, le groupe automobile s'est doté d'un « Battery Safety Lab », installé au sein de son centre d'Essai de Belchamp, près de Sochaux. Dans un bâtiment de 40 mètres de long, Stellantis dispose désormais en France de moyens d'essai pour les batteries et les véhicules électriques et hybrides.

CRASH-TESTS EXTRÊMES

Le site vise à les mettre en situation extrême pour garantir le respect des réglementations européennes dans deux domaines spécifiques. Dans le cadre de la propagation thermique, la réglementation impose qu'un pack batterie ne s'enflamme pas dans les cinq minutes qui suivent la détection d'un emballement thermique imprévu afin que les occupants puissent évacuer le véhicule. Le test a donc pour objectif de démontrer la résistance du pack pendant cette durée. Pour s'en assurer, l'emballage thermique d'une cellule du pack est déclenché volontairement en la chauffant excessivement. « Nous réaliserons environ 50 fois par an ces tests qui durent chaque fois au moins quatre jours. » À l'apparition des flammes, le pack batterie est immergé dans un bassin dédié de 60 m³ qui arrête les incendies induits et limite la propagation des fumées. Le bâtiment dispose également d'un système d'arrêt d'urgence et de télécommande pour garantir une sécurité maximale de l'opérateur et un système de traitement de l'air. Les tests portent ensuite sur la résistance au feu puisqu'en Europe, un pack batterie doit résister à une exposition directe puis indirecte pendant plus de deux minutes.

« Le nouveau bâtiment est situé à côté de notre installation crash-test et inscrit Belchamp dans notre démarche pour garantir la sécurité maximale à nos véhicules. On veut être maître de nos essais et de la sécurité », insiste le porte-parole de Stellantis dont le groupe entend s'imposer comme un leader de la sécurité des batteries pour véhicules électriques. Le « Battery Safety Lab » se destine non seulement aux véhicules français mais aussi à ceux d'Allemagne et d'Italie. Nadège Hubert

en bref

Yonne. Désormais installée à Joigny, la deeptech en innovation textile a conclu des partenariats stratégiques avec deux associations d'utilité publique afin de construire la première filière de recyclage du polyamide.

Rec (ex-Écollant) restructure ses approvisionnements

Tout juste transférée dans la zone d'activités joviennaise de la Petite-Île où elle promet d'entrer en phase industrielle et compter une trentaine de collaborateurs d'ici deux ans, la start-up qui était hébergée jusqu'à l'année dernière à l'incubateur AuxR_Lab a annoncé la signature d'un partenariat inédit avec deux figures historiques de l'économie circulaire textile : le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (FNDSA) et Le Tri d'Emma (Groupe Emmaüs). Les deux structures de la région lyonnaise doivent faciliter la collecte, le conditionnement, l'identification et la séparation des flux de textiles avant retraitement de la fibre selon un procédé innovant développé depuis plusieurs années par REC. Objectif : trois tonnes de polyamide recyclées cette année.

« UNE ÉTAPE MAJEURE »

« Ce partenariat avec le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et le Tri d'Emma représente une étape majeure pour REC. Ensemble, nous posons les bases d'une filière française de recyclage du polyamide, alliant innovation

technologique, impact social et action locale. Ce modèle pilote nous permettra de démontrer qu'un recyclage circulaire et industrialisable à grande échelle est possible, tout en créant de la valeur pour les territoires et les acteurs de l'économie sociale et solidaire », explique Laurent Trognon, président et fondateur de REC, qui entend éprouver à Joigny un process de traitement du

UNE PROGRESSION AMBITIEUSE

« Seul acteur au monde capable de lever ces verrous, REC s'appuie sur un procédé innovant et brevetable de recyclage chimique par solvant propre, permettant de recycler le polyamide en boucle fermée, sans perte de qualité », précise l'entreprise.

En cours d'installation sur son nouveau site, REC doit franchir une étape supplémentaire au printemps avec l'installation des premières machines industrielles. Lauréate des labels Coq Vert, Hi France et France 2030, REC ambitionne de construire « la première filière industrielle de régénération du polyamide textile en France. »

Stéphane Bourdier



Laurent Trognon. Crédit : Studio Xavier Morize.

France. Après deux années de grisaille, le baromètre de l'Apec publié ce mois de février laisse entrevoir une éclaircie. Les grandes entreprises affichent de nouvelles ambitions, mais le moral des cadres peine encore à suivre.

Emploi-cadre : 2026, année rebond ?

Le marché de l'emploi cadre semble enfin vouloir tourner la page de la morosité. Après un net ralentissement observé en 2024 et 2025, les derniers indicateurs macroéconomiques virent au vert, selon l'Association pour l'emploi des cadres (Apec). S'appuyant sur les données de l'Insee, l'Apec note que l'économie française a su maintenir son cap l'an dernier, avec une croissance de +0,9 %. Ce dynamisme est principalement soutenu par un rebond de l'investissement des entreprises non financières dès le troisième trimestre 2025.

Ce redémarrage se tra-

duit concrètement dans les intentions d'embauche. Les grandes structures agissent comme des locomotives : 51 % d'entre elles prévoient de recruter des cadres au premier trimestre 2026, contre 48 % un an plus tôt. Pour l'Apec, ce coup d'arrêt à la tendance baissière constitue un « bon présage », même si le point bas historique de la fin d'année 2025 (où seulement 8 % des entreprises avaient embauché) rappelle la fragilité de cette convalescence.

LE PARADOXE DU MORAL DES CADRES

Pourtant, cette reprise technique se heurte à un blocage psychologique profond. Sur le terrain, le moral des cadres

reste « très dégradé ». Seul un quart d'entre eux (22 %) se déclare optimiste quant à la situation économique du pays.

Ce manque de visibilité affecte leur sentiment de sécurité : ils ne sont plus que 42 % à estimer qu'il serait facile de retrouver un emploi équivalent, une baisse de 3 points en un an. Cette inertie frappe également de plein fouet les jeunes diplômés de niveau Bac+5. La promotion 2024 affiche un taux d'emploi de 70 %, soit un recul de 2 points par rapport à la promotion précédente.

Si le marché paraît calme en surface, une lame de fond se prépare. Les cadres, bien que prudents, sont de plus en plus

nombreux à préparer l'après : 40 % envisagent de changer d'entreprise dans les douze mois.

Le phénomène prend des proportions massives chez les moins de 35 ans. Ils sont 61 % à projeter une mobilité d'ici la fin 2026, un bond spectaculaire de 9 points. Ces derniers semblent attendre le « moment opportun » pour passer à l'action. Pour les recruteurs, le défi de 2026 sera double : transformer ces intentions de recrutement en succès tout en gérant une concurrence accrue qui pourrait, selon l'Apec, « raviver les tensions » sur un marché en pleine mutation.

Emmanuelle de Jesus

Saône-et-Loire

LES SCIERIES RÉUNIES DU CHALONNAIS (SRC)
ENGAGENT 18 M€ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA DIVERSIFICATION.

Lauréates d'un appel à projet de l'ADEME en 2022, les Scieries Réunies du Chalonnais (SRC) engagent un investissement de 18 M€ sur leur site de Givry-Saint Désert. Ce programme s'articule autour de deux axes de valorisation de la biomasse. Le premier volet porte sur la décarbonation et l'autonomie énergétique. L'entreprise installe une unité de cogénération (chaufferie biomasse et turbine à vapeur) pour produire chaleur et électricité à partir de ses propres résidus. Ce dispositif, complété par des panneaux solaires en toiture, doit permettre d'éviter l'émission de 3.400 tonnes de CO₂ par an par rapport au gaz. Le surplus thermique alimentera de nouveaux séchoirs pour accroître les capacités de production de l'activité historique. Le second volet concerne la création d'une unité de production de bûches densifiées. Ce projet vise à transformer les sciures et plaquettes de feuillets en combustible à haute efficacité énergétique pour le marché du chauffage domestique. La commercialisation s'effectuera via des distributeurs et en vente directe sur site. Actuellement forte de 80 salariés, l'entreprise prévoit le recrutement de 8 personnes supplémentaires pour accompagner ces nouveaux développements.

Côte-d'Or

FORMATION PROFESSIONNELLE : CERTIGO RACHÈTE C2P ET S'IMPLANTE À DIJON.
Accompagné par le cabinet Alysis, Certigo, groupe spécialisé dans la formation professionnelle réglementaire avec émission de titres en matière de prévention des risques professionnels, poursuit son développement avec l'acquisition de la société C2P Formations. Cette opération permet au groupe du grand Lyon de s'implanter à Dijon. Crée en 2013 par Christophe Vandebussche, la société C2P Formations est spécialisée dans les formations aux risques de l'amiante. « Avec un marché en évolution, le rapprochement avec Certigo est apparu comme une évidence pour pérenniser l'activité et poursuivre le développement de C2P Formations », a expliqué le fondateur de l'organisme côte-d'orien, quand François de Buhren, président de Certigo précise : « Cette opération permet à Certigo de renforcer ses compétences en formation amiante et de bénéficier d'une équipe de qualité et d'une plateforme pédagogique performante à Dijon ».

ACCORD AVEC L'INDE : LA BSB ACCUEILLE UNE EXPERTE DU MARCHÉ VITICOLE. Alors que l'Union européenne vient de signer un accord historique de libre-échange avec l'Inde, la School of Wine & Spirits Business (BSB Dijon) accueille le jeudi 12 février de 17 à 18 h Sonal Holland, première et unique Master of Wine indienne, partenaire et représentante de l'école en Inde. « Figure de référence internationale, Sonal Holland est aujourd'hui la voix la plus experte du marché indien des vins et spiritueux. Auteure, consultante et formatrice, elle accompagne producteurs et institutions dans leur compréhension d'un marché aussi prometteur que complexe. Lors d'une table ronde suivie d'une présentation, Sonal Holland apportera un décryptage exclusif, notamment sur l'impact réel de l'accord UE-Inde pour les producteurs européens : opportunités à moyen terme et freins encore à lever (culturels, réglementaires, logistiques).

en bref

Le droit et le chiffre

+ 60% : les liquidations judiciaires explosent en Côte-d'Or

Analyse. **Hausse des procédures collectives, explosion des liquidations judiciaires, recul inquiétant de la prévention : les chiffres 2025 de l'activité du tribunal de commerce de Dijon dressent le portrait d'une économie locale sous forte tension. Pour son président, Jérôme Prince, la situation est sans précédent : « les entreprises n'anticipent plus, elles encaissent ». Une photographie brute d'un tissu économique fragilisé par la trésorerie, l'incertitude et l'absence de visibilité.**

En Côte-d'Or, l'état de l'économie locale apparaît sans fard à travers les données 2025 du tribunal de commerce de Dijon. Pour son président, Jérôme Prince, le constat est clair : « Les chiffres, on ne peut pas les contester. Ils sont ce qu'ils sont. »

Sur un an, le nombre de procédures collectives ouvertes progresse de 10 % dans le département. Une hausse significative, d'autant plus préoccupante qu'elle s'inscrit dans un contexte national déjà record. Mais au-delà du volume, c'est la nature même des procédures qui alerte. Les liquidations judiciaires connaissent une envolée spectaculaire de 60 %, passant de 75 à 120 dossiers. « Là où c'est plus grave cette année, ce ne sont pas des petits dossiers, insiste Jérôme Prince. Ce sont des entreprises avec des actifs, des fonds de commerce, parfois de l'imobilier, et surtout des salariés. »

LES DÉFAILLANCES MULTIPLIÉES PAR 1,8

Cette évolution se lit directement dans l'impact social des défaillances. Le nombre moyen de salariés concernés par entreprise liquidée passe de 0,80 en 2024 à 1,5 en 2025. « On embarque aujourd'hui beaucoup plus de salariés qu'avant dans les procédures, observe le président du tribunal. C'est presque un doublement. » Les défaillances ne touchent plus des structures sans effectif ou des sociétés dormantes : elles frappent

désormais le tissu économique réel, celui qui emploie et structure les bassins de vie. En tout, 424 salariés ont été concernés en 2025 contre 298 sur l'exercice antérieur.

Autre indicateur scruté avec attention : les injonctions de payer, en hausse de 12 %. Pour Jérôme Prince, il s'agit d'un révélateur précoce des difficultés. « Pour moi, c'est le premier signal faible, explique-t-il. Quand une entreprise paie mal, c'est qu'elle manque de trésorerie. Donc que ses carnets de commande sont vides. » Et ce phénomène s'auto-entretnet : « Vous payez mal parce que vous n'êtes pas payé. Et cela provoque des dommages collatéraux. » Fournisseurs, sous-traitants et

« Vous payez mal parce que vous n'êtes pas payé. Et cela provoque des dommages collatéraux. »

partenaires se retrouvent à leur tour fragilisés par ces tensions de trésorerie en chaîne.

Mais ce qui inquiète le plus le président du tribunal de commerce de Dijon, c'est le recul marqué de la prévention - un dispositif confidentiel et volontaire qui permet à une entreprise de traiter ses difficultés avant la cessation de paiements, Ndlr) avec une baisse de 20 % des dossiers. Non pas parce que les entreprises iraient mieux, mais parce qu'elles n'anticipent plus. « Beaucoup de dirigeants n'ont même plus le temps de penser à étaler leurs paiements,

constate Jérôme Prince. Ils savent qu'ils ne tiendront pas et préfèrent entrer directement en redressement judiciaire pour figer le passif. » La dégradation est si rapide que certaines sociétés basculent en cessation de paiements avant même d'avoir pu engager une démarche amiable.

UNE DYNAMIQUE EN TROMPE-L'ŒIL

Face à cette situation, le président du tribunal assume un discours tout à fait cash. « Je suis contre la méthode Coué. Il faut plus de réalisme. » Pour lui, la crise actuelle est inédite : « Des crises de confiance, on en a déjà connues. Mais une crise où tous les pays moteurs vont mal en même temps, je n'ai jamais vu ça », analyse-t-il, assurant tout de même que la crise provoquée « par la Guerre du Golfe dans les années 90 était pire. »

À cette conjoncture mondiale dégradée s'ajoute une instabilité politique nationale durable. « Il n'y a pas de cap, pas de budget, pas de visibilité. Et je ne vois pas comment la situation pourrait s'améliorer avant 2027 et l'élection présidentielle. » Le président pense que le salut pourrait venir en partie des USA, qui, comme toujours feront irriguer leurs économies jusqu'au bloc européen.

Un paradoxe subsiste pourtant : les créations d'entreprises augmentent de 16 % en Côte-d'Or. Un chiffre à manier avec prudence. « Il s'agit très souvent d'entreprises unipersonnelles, parfois de TPE », rappelle Jérôme Prince, dans un



Jérôme Prince, président du tribunal de commerce de Dijon, le 2 février 2026.
Crédit : JDP.

contexte où « l'effort demandé aux entreprises est clairement confiscatoire. Autrement dit, une dynamique entrepreneuriale bien réelle, mais portée par des structures fragiles, peu capitalisées, très exposées au moindre retournement.

La photographie économique est donc sans ambiguïté. La Côte-d'Or avance sous forte contrainte : son économie encaisse les chocs, mais, pour l'instant, elle ne se protège plus.

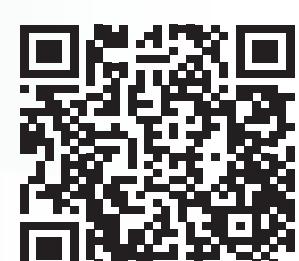
Max Cadì



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

COLLECTIVITÉS

Santenov sort de terre

Côte-d'Or. C'est une nouvelle étape pour l'écosystème santé dijonnais qui s'est déroulée vendredi 30 janvier, avec le lancement officiel des travaux du futur Sully Santenov, le « bâtiment totem » de la filière. Initié par le cluster régional, ce projet doit structurer les volets scientifique, éducatif et industriel d'un secteur qui pèse 2 Mds€ annuels de chiffre d'affaires.

Né de la fusion entre le technopôle Santenov et BFCare, le cluster santé Santenov Dijon Bourgogne fédère aujourd'hui 150 entreprises et 6.000 salariés. En croissance de 12,5 % depuis 2019, la filière pâtissait pourtant d'une dispersion géographique à laquelle le cluster entend remédier par la construction de ce pôle unique. Un investissement nécessaire pour Pascal Auzière, président de Santenov Dijon Bourgogne, car « il n'y a pas un lieu pour échanger, coopérer et symboliser la qualité de cet écosystème ».

François Rebsamen, président de Dijon Métropole, voit dans ce carrefour stratégique situé entre le CHU et l'Université un levier majeur : « L'idée c'est de mettre en lien ces écoles, ces établissements privés, leurs entreprises. De leur donner un bâtiment qui leur soit propre dans lequel ils pourront à la fois accueillir les start-up, installer les trois écoles et travailler en liaison avec les professionnels ».

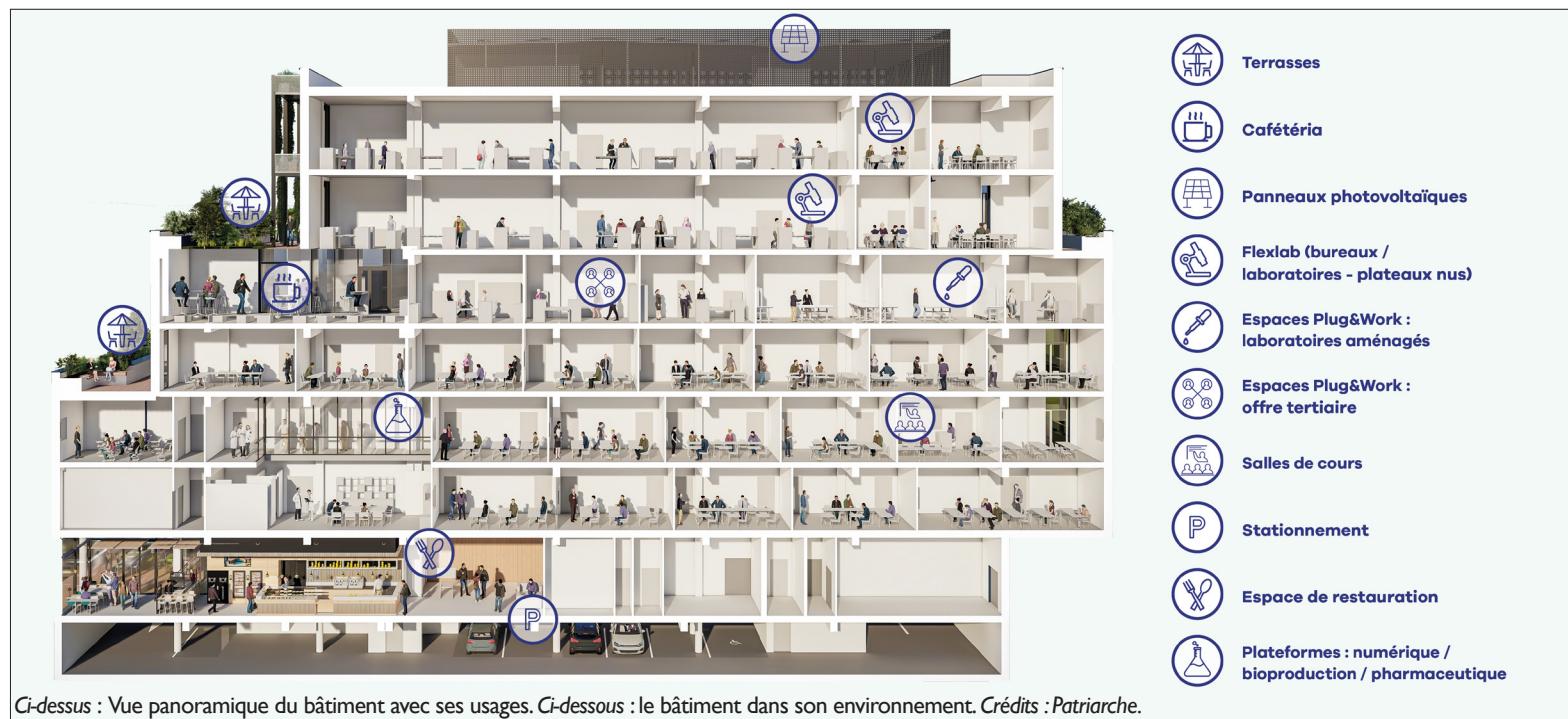
Le concept repose sur la mixité. Dans le socle du bâtiment, l'école d'ingénieurs Cesi prévoit de monter en puissance ses effectifs au delà de ses 400 étudiants actuels, tandis que l'institut des métiers de la technologie (IMT) ciblera une centaine d'apprenants pour répondre aux besoins industriels locaux. Enfin, l'École de Biologie Industrielle (EBI) déployera 1.300 m² avec un développement de laboratoires adaptés aux expertises spécifiques du site.

L'innovation elle, est au sommet avec les étages supérieurs réservés aux entreprises, des start-up post-incubation aux sociétés matures. L'enjeu final reste humain et territorial : « On fera tout, affirme Pascal Auzière, pour que les jeunes restent chez nous ».

Nessrine Touali

Les chiffres clés

- ◆ **9.100 m²** : la superficie du bâtiment, au 9-11 rue Sully à Dijon.
- ◆ **2028** : La date prévue pour l'ouverture.
- ◆ **22 M€** : Le montant de l'investissement, porté par la société Santenov Sully 4A, associant la Banque des Territoires, Actif'Invest, Batifranc et Bart | Patriarche.
- ◆ **150** : comme le nombre d'entreprises qui forment l'écosystème Santenov Dijon Bourgogne. L'exploitation et l'animation seront assurées par Walter, filiale du groupe Patriarche, afin de favoriser les synergies entre acteurs et l'accompagnement de projets innovants.



Ci-dessus : Vue panoramique du bâtiment avec ses usages. Ci-dessous : le bâtiment dans son environnement. Crédits : Patriarche.



«On a en Bourgogne l'ensemble de la chaîne de valeur»
Pascal Auzière est président de Santenov Dijon Bourgogne

◆ **Le Journal du palais. Quel retour économique attendez-vous à moyen terme de ce bâtiment-totem ?**

◆ **Pascal Auzière.** On va le mesurer par le nombre de projets que cela va générer. On suit aujourd'hui 25 start-up qu'on va pouvoir accueillir ici et voir leurs évolutions. Le retour se mesurera aussi par l'accueil de sièges sociaux d'entreprises, ainsi que par le nombre d'étudiants, avec l'EBI par exemple qui crée une nouvelle structure pour 200 à 400 étudiants. Et puis, par le nombre d'événements que l'on arrivera à organiser, comme des réunions entre entreprises sur les thèmes RH ou réglementaires, des petites réunions pour animer l'écosystème. On a aussi l'espoir de pouvoir organiser un grand colloque sur un événement porteur des savoir-faire de notre région.

◆ **Comment se positionne Santenov par rapport aux autres pôles santé en France ?**

◆ Des pôles santé en France, on en connaît 7 ou 8. Ce qui est important, c'est la description des entreprises qui composent ce pôle. En Bourgogne,

on a une particularité, on a l'ensemble de la chaîne de valeur avec des laboratoires de recherche, des start-up, des industriels, des prestataires de services et des gens qui font la commercialisation. C'est une typicité vraiment de notre territoire, tous les territoires n'ont pas cette richesse de chaîne intégrée.

◆ **Avez-vous rencontré des freins pour la construction ou le financement ?**

◆ Non, au contraire, on a rencontré beaucoup de motivations. Il y a une dizaine d'années, la Bourgogne n'avait pas conscience qu'elle avait un écosystème aussi riche. On connaît des entreprises emblématiques comme Urgo ou Proteor, mais on n'avait pas conscience du maillage privé et public. Santenov a mis en évidence la puissance et l'importance de ce réseau. On a compris que cela pouvait devenir un pôle d'attractivité et faire savoir que la Bourgogne est aussi forte dans les industries de la santé.

Propos recueillis par N.T.

Yonne. Pendant deux jours, Auxerrexpo a rassemblé l'ensemble des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle. Le Salon de l'étudiant et de l'apprentissage s'impose comme un rendez-vous clé dans l'Yonne, en conjuguant information, accompagnement et inclusion.

À Auxerre, l'avenir prend forme



Les 30 et 31 janvier, le Salon de l'étudiant et de l'apprentissage a investi Auxerrexpo, confirmant son rôle de rendez-vous structurant pour l'orientation des jeunes dans l'Yonne. Sur deux jours, plus de 60 établissements, centres de formation, entreprises et institutions se sont mobilisés pour présenter les parcours possibles, du CAP au bac + 5, en formation initiale comme en alternance. L'événement s'inscrit dans un contexte local marqué par des enjeux forts d'orientation. Dans l'Yonne, on estime entre 3.500 et 4.000 lycéens en classe de terminale, tous confrontés à des choix décisifs pour leur avenir. Pour beaucoup, notamment dans un département à dominante rurale, le salon constitue un point d'entrée privilégié vers l'enseignement supérieur, en centralisant une information parfois difficile d'accès.

Universités, écoles spécialisées, CFA, organismes de formation professionnelle, chambres consulaires et services publics ont ainsi proposé un panorama large des filières et des métiers. Au-delà de la

simple présentation des formations, le Salon de l'étudiant joue un rôle clé dans la structuration d'un écosystème local de l'orientation, en favorisant les rencontres entre jeunes, établissements et acteurs économiques du territoire. Une logique collective, essentielle pour accompagner les parcours et répondre aux besoins en compétences de secteurs en tension comme la santé, le bâtiment, l'industrie ou le numérique.

INCLUDE TOUS LES PROFILS

Parmi les acteurs présents, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a mis en avant un autre pilier de l'écosystème de l'orientation, l'inclusion. Un enjeu majeur alors que l'enseignement supérieur français compte aujourd'hui près de 64 000 étudiants en situation de handicap, soit environ 2 % des effectifs. Un chiffre en forte progression, puisque le nombre d'étudiants concernés a été multiplié par plus de huit en vingt ans. « La reconnaissance du handicap progresse, et c'est aussi parce que le sujet est aujourd'hui davantage identifi



Alexia Decobert, référente d'insertion professionnelle, Hélène Ghys, assistante sociale scolaire, Fatima Laury, directrice, Anne Bariellet, responsable de scolarisation et Julie Pinto, responsable du pôle évaluation. Crédit : JDP.

fié et assumé », souligne Fatima Laury, directrice de la MDPH Yonne.

Au Salon de l'étudiant, la structure est venue informer et sensibiliser, aussi bien les jeunes que leurs familles et les professionnels de la formation. « Nous sommes présents pour communiquer sur les possibilités d'adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap », expliquent la directrice. Aménagements pédagogiques, tiers-temps aux examens, utilisation d'outils

numériques, aides humaines pour les élèves malvoyants ou malentendants : de nombreux dispositifs existent pour adapter les parcours et sécuriser l'accès aux études supérieures. « Tout est pensé pour faire en sorte que la formation puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles », insiste Fatima Laury, rappelant que ces compensations concernent aussi les parcours en alternance ou en apprentissage.

Enzo Beaudet

Export. Joyau médiéval de l'île d'Yonne à Sens, l'édifice bénéficie d'une restauration historique de 2,9 M€. Zoom sur un chantier d'envergure pour ce monument séculaire.

Église Saint-Maurice : un défi colossal au chevet de l'Yonne



Véritable sentinelle de l'Yonne depuis la seconde moitié du XIIe siècle, l'église Saint-Maurice fut longtemps le cœur battant du quartier des pêcheurs et des mariniers. Mais sa situation privilégiée en bordure de la rivière est aussi sa faiblesse : l'édifice, subtil mélange de styles roman et gothique, avait été remanié au XVIe siècle. À cette époque, l'élargissement du lit de la rivière pour faciliter le flottage du bois vers Paris a durablement fragilisé ses assises, particulièrement à l'ouest. Classée au titre des Monuments historiques depuis 1915, l'église porte encore dans ses pierres les marques de ce face-à-face séculaire avec l'eau.

2,9 M€ POUR SAUVER SAINT-MAURICE

Depuis 2024, l'église fait l'objet d'un chantier de restauration de grande ampleur. Ces travaux, d'un montant total de 2,9 M€



Préparation au levage de la flèche du clocher de l'église Saint-Maurice à Sens. Crédit : JDP.

TTC, visent à assurer la pérennité de ce patrimoine local et contribueront sans aucun doute à valoriser le territoire. La restauration du clos et du couvert, phase cruciale achevée fin 2025, a permis de sécuriser les fondations et les murs extérieurs. Ce chantier, d'un montant de 1.321.266 € TTC, a bénéficié du

la charpente coûte à elle-même autour de 400.000 €.

SPECTACULAIRE DÉPOSE DE LA FLÈCHE DU CLOCHER

Sous l'égide de la ville de Sens, l'entreprise Placier a orchestré une opération spectaculaire, en collaboration avec l'entreprise paronnaise Jagulak : le levage et la dépose de la flèche du clocher. Cette structure imposante de 12 mètres et 7 tonnes a été soulevée avec succès. Pour Guilhem Devidal, chargé d'affaires, le choix du levage s'est imposé face à la complexité d'un chantier en sous-œuvre, jugé trop risqué vu la charge. Cette méthode, réalisée pour un coût de 12.000 € environ, permet un gain de temps précieux sans surcoût budgétaire. En déposant la flèche au sol, pour une durée d'environ trois mois, les artisans charpentiers s'offrent un atelier à ciel ouvert. En toute sécurité.

Floriane Boivin

en bref

Yonne

VÉZELAY (ENFIN) LABELLISÉ GRAND SITE DE FRANCE. Annoncée par le président du conseil départemental de l'Yonne, Grégory Dorte, lors de la cérémonie des voeux qui s'est tenue le 29 janvier à Auxerrexpo, la labellisation de Vézelay au titre de Grand site de France pour une durée de huit ans a été publiée au bulletin officiel, la veille. Cette reconnaissance met ainsi en lumière le travail accompli par le syndicat mixte du Grand Site de Vézelay. « Ce territoire bénéficie déjà d'une protection paysagère forte, avec un site classé sur plus de 10.000 hectares depuis 1998, complété par un site inscrit sur 8.000 hectares. Il est également ponctué d'une trentaine de monuments historiques protégés par le ministère de la Culture, dont la basilique Sainte-Marie-Madeleine qui est inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, avec la colline de Vézelay et l'église d'Asquins (au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France) », précise la préfecture de la région Bourgogne Franche-Comté. « Le label Grand site de France ne vient ajouter aucune réglementation ou protection supplémentaire : il reconnaît ici l'engagement collectif des acteurs du territoire au service de la préservation et de la mise en valeur du site. »

MERCOSUR : L'YONNE S'ENGAGE POUR UNE RESTAURATION SCOLAIRE LOCALE. Prolongeant la motion d'opposition votée le 5 décembre dernier dans le contexte des débats autour du traité UE-Mercosur, la collectivité rappelle que l'ensemble des collèges publics du territoire s'approvisionnent dans un cadre strictement encadré par des marchés publics exigeants, privilégiant les produits français ou d'origine européenne, conformes aux normes sanitaires, environnementales et sociales en vigueur. « Le département encourage ainsi activement les équipes de restauration à privilégier le fait maison, à partir de viandes fraîches ou surgelées entières, strictement conformes aux cahiers des charges proposés. » La viande bovine servie est exclusivement française ou européenne, tandis que la volaille provient d'abattoirs régionaux ou de l'Union européenne. Au-delà des viandes, les restaurants scolaires favorisent les circuits courts pour les fruits, légumes et céréales, notamment via la plateforme AgriLocal. Avec 33 % de produits labellisés ou de qualité, les collèges de l'Yonne affichent un niveau supérieur à la moyenne nationale au regard de la loi ÉGAlim. Une stratégie qui conjugue sécurité alimentaire, souveraineté agricole et soutien à l'économie locale.

L'ICAUNAISE LUCIE RANDOIN SUR LA TOUR EIFFEL.

Née à Bœurs-en-Othe en 1885, la biologiste fait partie des 72 femmes retenues par la ville de Paris pour que leurs noms figurent en lettres d'or au sommet de la tour Eiffel. Au même titre que les noms de 72 hommes, scientifiques. « En 1911, Lucie Randois est la deuxième femme à passer l'agrégation de sciences naturelles, jusqu'ici réservée aux hommes. Elle se spécialise alors dans la nutrition, met en évidence le rôle des vitamines B et C dans notre alimentation, fonde l'Institut de l'alimentation et devient la première femme biologiste membre de l'académie de médecine », rappellent nos confères d'Ici Auxerre. Un timbre à son effigie avait été commercialisé il y a un an.



Travailleurs frontaliers: attractivité record et revenus en hausse

Région BFC. L'Urssaf a récemment dévoilé les chiffres de son troisième recueil statistique dédié aux travailleurs frontaliers résidant en France et exerçant en Suisse. Entre croissance démographique et dynamisme économique, ce statut continue de séduire malgré des spécificités administratives et fiscales marquées.

En 2024, on dénombre environ 450.000 travailleurs frontaliers en Europe travaillant en Suisse, dont 58 % résident en France, soit un total de 234.000 personnes. Cette population est en nette progression : le nombre de frontaliers résidant en France a augmenté de 4,5 % en un an. Selon Romain Gilbert, directeur comptable et financier et pilote du service statistique à l'Urssaf BFC : « Le fait de travailler en Suisse demeure attractif et dynamique puisqu'on voit qu'il y a une croissance au fil des années de ces travailleurs [...] La structure économique qui attire les travailleurs frontaliers en Suisse est également stable. » Une situation qui pour le moment ne semble pas souffrir de la conjoncture Suisse chahutée par les taxes imposées par l'administration Trump, « le volume des radiations du statut de travailleurs frontaliers est constant sur une année, même s'il est apparaît plus important en fin d'année », précise Romain Gilbert.

PROFIL TYPE ET LIEUX DE TRAVAIL

Le profil du frontalier reste constant : il s'agit majoritairement d'un homme, salarié, âgé en moyenne de 43 ans. Son quotidien est marqué par la mobilité, avec un trajet moyen de 32 kilomètres pour rejoindre son poste.

L'implantation géographique se concentre principalement sur trois départements :

- ◆ Haute-Savoie : accueille 43 % des frontaliers (soit 68.000 personnes).
- ◆ Doubs : 14 % (31.500 personnes).
- ◆ Haut-Rhin : 12 % (28.500 personnes).

59.790 € des travailleurs frontaliers de moins de 65 ans en 2023, enregistrant une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente. À titre de comparaison, le RFRI moyen en Bourgogne Franche-Comté se situe aux alentours de 29.000 € à 30.000 €. « Attention toutefois, les périodes statistiques ne soient pas strictement identiques », précise Romain Gilbert.

LE CHOIX CRUCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE

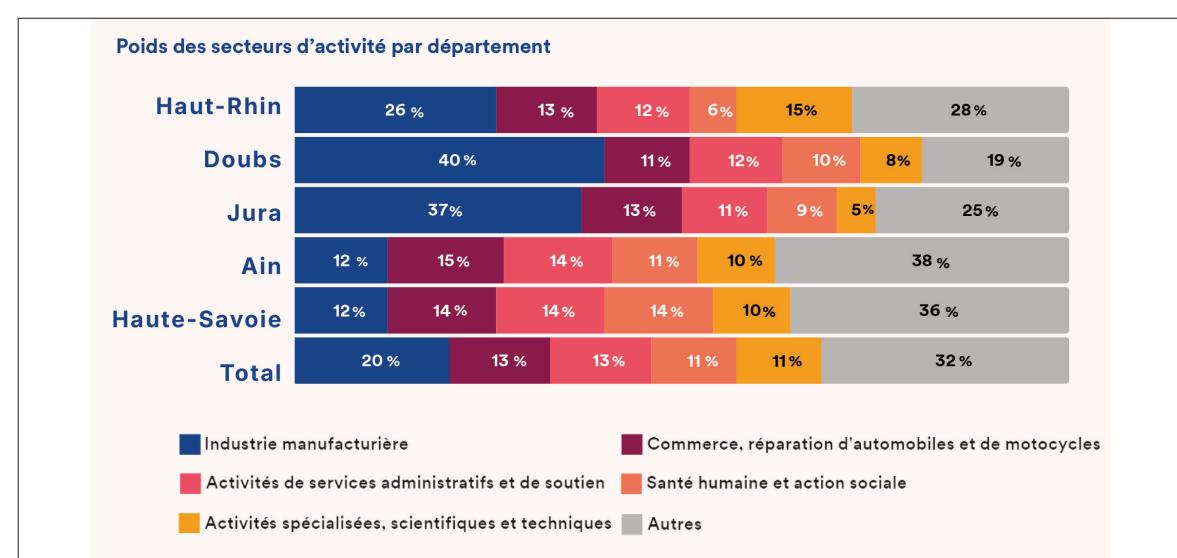
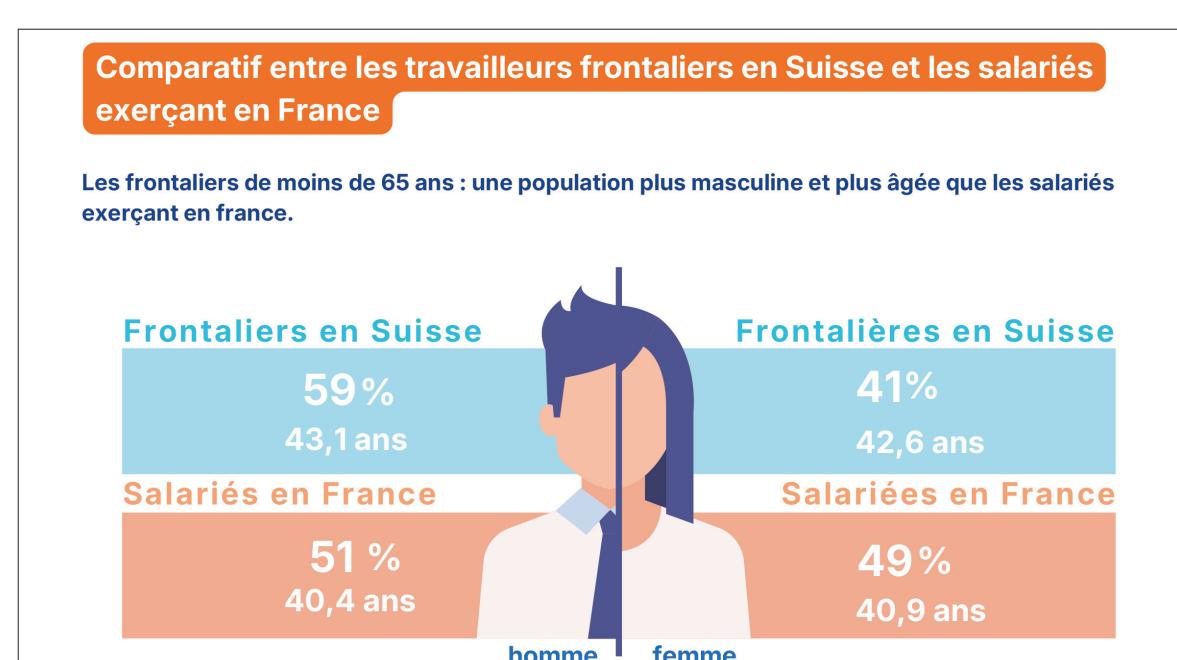
Un enjeu majeur pour ces travailleurs est le droit d'option pour leur couverture santé. Ils disposent de trois mois après leur prise d'emploi pour choisir entre l'assurance maladie suisse ou française. Ce choix est irrévocable, sauf événements exceptionnels comme un changement d'emploi ou de pays de résidence. Depuis ces dernières années, on constate que la proportion des frontaliers affiliés à la sécurité sociale française diminue. Amandine Duruphy-Perriand, pilote du service des travailleurs frontaliers à l'Urssaf BFC, précise les tendances observées : « Un travailleur frontalier avec un très haut revenu sans ayant droit et relativement jeune ira plutôt s'affilier en Suisse (régime forfaitaire plus avantageux). À contrario, un travailleur avec un revenu plus faible, avec des ayants droits et potentiellement plus avancé en âge, s'affiliera en France (où les ayants droits sont automatiquement pris en charge). »

Dans le Doubs, près de 15 % des salariés de moins de 65 ans ont choisi le statut de travailleur frontalier en Suisse, soit près d'un salarié sur sept.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ CLÉS

Près des 2/3 des frontaliers résidant en France sont concernés par 5 secteurs d'activité :

- ◆ L'industrie manufacturière (20 % des frontaliers, soit 47.000 salariés).
- ◆ Les activités de services administratifs et de soutien (13 %, 31.000 salariés).
- ◆ Le commerce et la réparation automobile (13 %, 31.000 salariés).
- ◆ La santé humaine et l'action sociale



(11 %, 26.000 salariés).

- ◆ Les activités spécialisées, scientifiques et techniques (10,5 %, 25.000 salariés).

Une grande partie des frontaliers des départements du Doubs (40 %) du Jura (37 %) et du Haut-Rhin (26 %) travaillent dans l'industrie manufactu-

rière. Pour les autres départements, Ain et Haute-Savoie, la répartition est plus homogène.

« L'Urssaf adapte ses services à cette population spécifique », précise Romain Gilbert, avec une ligne téléphonique accessible 24h/24 et 7j/7 ainsi que des accueils physiques sur rendez-vous.

L'un nos prochains défis statistiques et administratifs sera l'application d'un nouvel accord sur le télétravail : dès 2026, si un frontalier télétravaille plus de 49,9 % de son temps, il sera automatiquement affilié à la sécurité sociale française.

Frédéric Chevalier

58.675 €

C'est le revenu fiscal de référence individualisé moyen en 2023 des travailleurs frontaliers en Suisse, retraités compris (+ 7 % vs 2022).

405.000

C'est le nombre total de travailleurs frontaliers en Suisse en 2024, dont 58 % viennent de France, 23 % d'Italie, 16 % d'Allemagne.

234.000

C'est le nombre de travailleurs frontaliers en Suisse résidant en France en 2024, en croissance de 4,5 % par rapport à 2023.

Côte-d'Or. Le spécialiste de l'identification numérique des bouteilles de vin et champagne muscle son site de production situé à Marsannay-la-Côte. Objectif : devenir le standard européen des marqueurs digitaux pour la filière viticole.

Wid écrit son avenir sous l'étiquette

 **P**orté par l'entrée en vigueur de la réglementation européenne sur l'étiquetage des vins à partir du millésime 2024 (règlement 2021/2117, adopté le 2 décembre 2021), la société Wid, spécialisée dans l'identification numérique des vins et champagnes intégrée sous les étiquettes, engage une nouvelle phase de croissance. L'entreprise a musclé son site de Marsannay-la-Côte et ambitionne de devenir le standard européen de l'étiquetage numérique des vins et champagnes. Ses solutions numériques couplées à une application répondent à différents enjeux, tant du côté des logisticiens des filières viticoles (lutte contre le trafic de bouteilles frauduleuses, fiabilisation des inventaires, fluidification de la gestion et du contrôle des commandes, suivi et analyse des flux de distribution, solution « Wid track ») que des producteurs ou négociants avec la solution « Wid Cellar » de gestion des stocks et du travail en caves.

MONTÉE EN PUISSANCE INDUSTRIELLE

Pour porter sa capacité de production au-delà de 100 millions de bouteilles équipées, l'entre-



L'équipe de Wid. Benoît Sudre (à gauche) et Alexandre Mongrenier (2e à partir de la droite) codirigent l'entreprise qui digitalise le chai et le négoce. Crédit : DR.

prise dont le siège social est basé en Normandie a engagé une première phase d'investissements de 250.000 €. Le site côte-d'orien a ainsi été modernisé et agrandi pour atteindre 300 m². Le parc machines a été doublé avec le déploiement de solutions industrielles d'encodage et d'insertion de puces sous les étiquettes adhésives. « Notre procédé industriel est maîtrisé, robuste et duplicable, pour envisager un déploiement dans les

pays européens concernés par ces obligations d'étiquetage », précise Alexandre Mongrenier, l'un des dirigeants.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET INNOVATION

L'entreprise, codirigée par Alexandre Mongrenier et Benoît Sudre depuis 2014, revendique une progression à deux chiffres de son portefeuille clients depuis 2021, grâce à une technologie qui équipe plus de 12 millions

de bouteilles dans 103 pays. Le chiffre d'affaires a augmenté de 13 % à la clôture de l'exercice 2025. La vinothèque numérique de l'application Wid « recense plus de 4.300 références, consultées par plus de 45.000 utilisateurs uniques ».

PLUS DE 250 CONTRATS EN COURS

La société détient 40 brevets internationaux, représentant 1,2 M€ d'investissements.

Dans le cadre du plan France



2030 soutenu par Bpifrance, Wid Group a lancé un programme de développements de 340.000 €. L'objectif est d'intégrer l'intelligence artificielle pour la pertinence et la traduction des contenus accessibles aux consommateurs. D'ici 2032, l'entreprise ambitionne d'accompagner 1.000 clients et de réaliser 70 % de son activité en Europe.

Emmanuelle de Jesus

Côte-d'Or. Le 8 mars prochain, la 65^e vente des vins de Nuits-Saint-Georges se déroulera au Clos Vougeot et profitera aussi bien aux Hospices civils de Beaune qu'à l'association Ani'Nomade.

Nuits-Saint-Georges, « l'autre » vente des vins

Avec 80 pièces, la 65^e vente des vins de Nuits-Saint-Georges au profit des Hospices civils de Beaune dépassera les 35 pièces vendues en 2025 même si le niveau restera inférieur aux 160 pièces du millésime historique de 2023. À noter que les Hospices ont reçu de nouvelles parcelles en legs, représentant 81 ares sur trois climats et portant le domaine à 13,3 hectares.

Du côté des prix, Cyril Jomand, commissaire-priseur, tempère les choses après l'augmentation de 41 % du produit des ventes. « On constate quelques facteurs influenceurs des prix. Après la croissance jusqu'en 2022, on assiste à des effets de prix plus négatifs, mais qui touchent moins la Bourgogne. En 2025, tous les vins ont enregistré une baisse de 5 %, un certain ralentissement se fait sentir. Nous revenons à un marché assagi ou assaini. » Alors que la Bourgogne se montre « raisonnable », il a toutefois précisé que la production, bien qu'enclue faible, dépasse celle

de 2025. Le fait que cette cuvée est la dernière vente du régisseur Jean-Marc Moron, remplacé par Laurence Danel puisse avoir un impact. « C'est un millésime en 5, souvent de grands millésimes. Celui-ci ne devrait pas déroger à la règle avec des Pinots tournés vers le fruit rouge, des vins structurés et équilibrés, avec un beau potentiel de garde », a souligné le régisseur. Des acheteurs américains, asiatiques mais aussi européens se sont déjà inscrits à la prochaine vente.

UN PRODUIT ATTENDU

Deux acteurs se montrent particulièrement attentifs aux prévisions de prix de l'expert, à commencer par Guillaume Koch, directeur des hospices civils de Beaune. L'établissement a engagé 86 M€ d'investissement en peu de temps. Après avoir équipé le site beaunois d'un robot chirurgical, un nouveau bâtiment d'une capacité de 240 lits devrait y voir le jour pour répondre à la vétusté de l'existant qui

sera, à terme, démolie. « Nous avons aussi un projet de reconstruction de l'hôpital à Seurre à hauteur de 27 M€. Nous travaillons à trouver les financements. » À Nuits-Saint-Georges, les hospices ont vendu le site historique qui sera réhabilité et transformé en logement, tandis que la chapelle et l'apothicaire seront conservées. « Mais l'hôpital restera sur la nouvelle étiquette, plus moderne. » Claire Mongeot, directrice de l'association Ani'Nomade, sera quant à elle bénéficiaire du produit de la vente de la pièce de charité, vendue par souscription à 150 € la bouteille. « C'est une pièce unique issue de neuf terroirs de premier cru, une pièce avec l'assemblage d'une même quantité de raisin par parcelle. C'est toujours une cuvée avec du potentiel, un vrai Nuits-Saint-Georges premier cru qui ressemble à tout et à rien », a souri Jean-Marc Moron.

Nadège Hubert

Louis Jadot intègre la maison Louis Picamelot.

La Maison Louis Jadot, a annoncé aujourd'hui le rachat de la maison Louis Picamelot, acteur historique du Crémant de Bourgogne. Fondée en 1926, la Maison Louis Picamelot s'est imposée au fil des décennies comme l'une des signatures majeures du Crémant de Bourgogne, reconnue pour la qualité, la régularité et l'élégance de ses vins effervescents. « Après 45 ans au service de notre Maison et sans succession familiale, j'envisageais de préparer sereinement l'avenir de la Maison Louis Picamelot. Nous souhaitions rencontrer un partenaire dont l'état d'esprit serait fidèle à ce que j'ai toujours défendu dans la lignée de mes aïeux : la passion, l'exigence, le respect des terroirs et du patrimoine bourguignon. Il était essentiel de s'appuyer sur une maison solide et crédible, capable d'accompagner et de poursuivre le développement de notre Maison familiale. Nous sommes heureux et fier de ce rapprochement historique avec la Maison Louis Jadot », a précisé Philippe Chautard, petit-fils de Louis Picamelot, dans un communiqué commun. La Maison Louis Picamelot reste ancrée à Rully et conservera son identité, son positionnement et son expertise spécifique dans l'élaboration de Crémants de Bourgogne de haute qualité. « Ce rapprochement s'inscrit naturellement dans notre vision à long terme : préserver l'identité des maisons emblématiques de la Bourgogne, dans le respect de leur histoire et de leurs terroirs, faire vivre leur savoir-faire et inscrire leur développement dans la durée. La Maison Louis Picamelot incarne une référence incontournable du Crémant de Bourgogne, et nous sommes heureux de l'accueillir au sein de la famille Louis Jadot », a déclaré Thomas Seiter, président de la Maison Louis Jadot.

tchin ...

Europe

Matières premières critiques (MPC). La cour des comptes européenne alerte, dans un rapport, sur la fragilité de la filière de ces métaux et terres rares, pourtant fondations de la transition énergétique.

Métaux critiques, l'angle mort de la transition énergétique

L'Union européenne a fait de l'accès aux matières premières critiques (MPC) la pierre angulaire de sa transition énergétique. Pourtant, dans un récent rapport*, la Cour des comptes européenne (CCE) alerte sur la fragilité des fondations de cette ambition. Entre dépendances géopolitiques persistantes, désindustrialisation précoce et manque de visibilité financière, le chemin vers l'autonomie stratégique à l'horizon 2030 semble semé d'embûches.

DES RESSOURCES MÉTHODOLOGIQUES FRAGILES

Pour bâtir sa stratégie, la Commission européenne s'appuie sur des listes de matières premières stratégiques et critiques. Or, les auditeurs de la Cour sont formels : ces listes souffrent de lacunes dans les données commerciales et les projections de demandes sont jugées insatisfaisantes. Plus troublant encore, les objectifs chiffrés du Règlement sur les matières premières critiques (RMPC) - comme l'extraction de 10 % de la consommation annuelle sur le sol européen - sont qualifiés de « niveaux de référence » non contraignants et manquent de justifications solides quant à leur impact réel sur les objectifs climatiques.

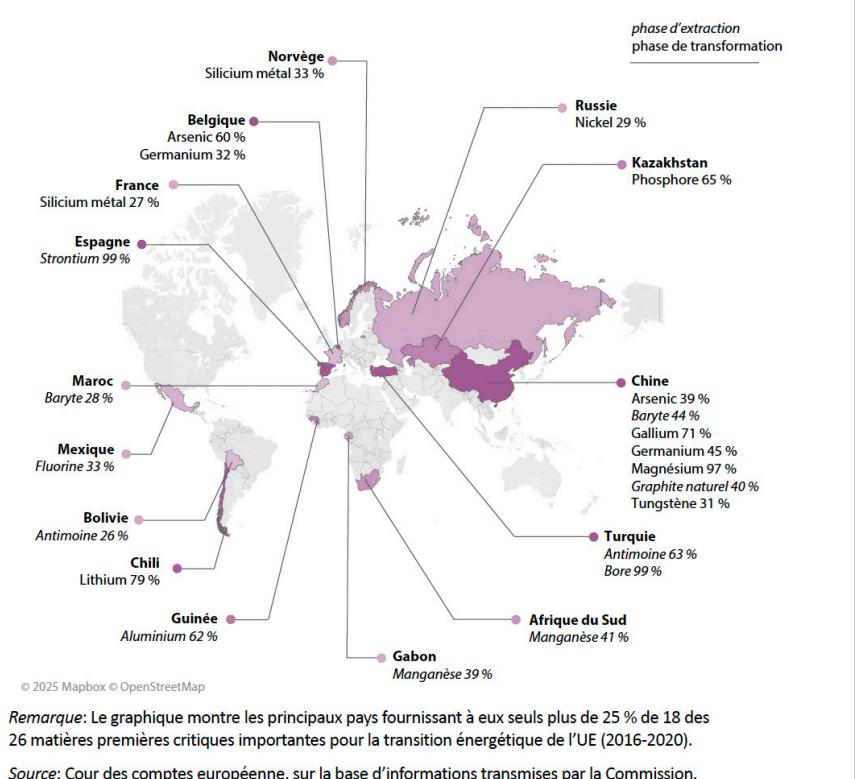
LE SPECTRE DE LA DÉPENDANCE

L'Europe reste dans une situation de vulnérabilité extrême face à ses fournisseurs extérieurs. Le rapport souligne une concentration géographique alarmante (voir carte) : la Chine fournit à elle seule 97 % du magnésium consommé par l'Union, tandis que la Turquie détient un quasi-monopole sur le bore avec 99 % des approvisionnements.

Malgré la multiplication des partenariats stratégiques et des accords de libre-échange, la Cour note que ces efforts diplomatiques « n'ont pas encore produit de résultats tangibles » sur la sécurité de l'approvisionnement.

Le constat le plus inquiétant

Figure 1 | Principaux pays fournissant à l'UE certaines matières premières critiques



concerne la capacité industrielle de l'Union. Loin de se renforcer, l'appareil productif européen semble s'étioyer. Le rapport révèle que l'UE a perdu environ 50 % de sa capacité de transformation de l'aluminium primaire entre 2019 et 2023.

Cette dégradation de l'outil industriel s'explique en partie par des obstacles administratifs persistants :

la longueur des procédures d'autorisation freine le lancement de nouveaux projets. De plus, le secteur extractif reste une activité à haut risque où le succès n'est pas garanti : le taux de réussite d'une campagne d'exploration minière n'est estimé qu'à 1 sur 1.000.

LE DÉFI DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Si le recyclage est souvent présenté comme la solution miracle, la réalité décrite par la Cour est plus nuancée. Le potentiel de circularité est largement sous-exploité, faute de données fiables. Pour 11 des 45 matières premières analysées, les statistiques de recyclage n'ont pas été mises à jour depuis 2020.

Enfin, l'aspect financier de cette politique manque de

transparence. La Cour déplore une dispersion des fonds européens entre de multiples programmes, ce qui rend impossible pour la Commission d'assurer un suivi précis de l'impact réel de ces investissements sur la sécurisation des approvisionnements.

L'AUTONOMIE EN 2030 IMPOSSIBLE !

Pour redresser la barre d'ici 2027, la Cour recommande à la Commission de :

- Fiabiliser les données : Affiner la méthodologie de sélection des matières et le suivi des financements ;

- S'attaquer au financement : lancer une consultation pour lever les freins à l'investissement dans l'extraction et la transformation au sein de l'UE.

- Évaluer l'impact réel : Analyser systématiquement si les accords commerciaux renforcent effectivement la sécurité de l'approvisionnement.

- Sans une correction de trajectoire rapide, l'autono-

mie stratégique européenne dans les technologies vertes pourrait rester un vœu pieux, laissant l'UE vulnérable aux tensions géopolitiques mondiales.

Emmanuelle de Jesus

* Cour des comptes européenne, «Matières premières critiques pour la transition énergétique - Une politique d'une solidité relative», rapport spécial 04/2026, Office des publications de l'Union européenne, 2026.

Immigration

L'EUROPE A DÉVOILÉ SA NOUVELLE STRATÉGIE QUINQUENNALE POUR UN SYSTÈME MIGRATOIRE « FERME ET JUSTE ». La Commission européenne a présenté son nouveau plan d'action pour les cinq prochaines années. Entre renforcement des frontières numériques, lutte contre les réseaux criminels et attractivité économique, l'exécutif européen entend transformer en profondeur la gestion de l'asile et de la migration. Selon la Commission, cet équilibre est indispensable pour assurer le bon fonctionnement du système et la prospérité des sociétés européennes. Fidèle aux valeurs européennes de fermeté et d'équité, et ancrée dans le respect des droits fondamentaux, la stratégie s'articule autour de trois objectifs centraux :

- Prévenir la migration irrégulière et démanteler le modèle économique des réseaux de passeurs ;
- Protéger les personnes fuyant la guerre et les persécutions, tout en empêchant les abus du système ;
- Attirer les talents vers l'Union européenne pour doper la compétitivité de nos économies.

CINQ PRIORITÉS POUR UN NOUVEAU CAP

Pour concrétiser cette vision, Bruxelles identifie cinq piliers d'action :

- Une coopération renforcée : L'Union européenne travaillera plus étroitement avec les pays tiers pour une gestion efficace des flux et la protection des droits, en intensifiant la lutte mondiale contre le trafic de migrants.
- Des frontières extérieures robustes : La sécurité sera renforcée par le déploiement du système d'entrée/sortie (EES) et du système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS), visant à créer le système de gestion numérique des frontières le plus avancé au monde.
- Un système d'asile adaptable : La Commission accompagnera les États membres via des équipes nationales dédiées pour mettre en œuvre les nouvelles règles, tout en soutenant les pays sous pression migratoire conformément au principe de solidarité du Pacte.
- Des retours et réadmissions plus efficaces, l'objectif étant d'accélérer le renvoi des personnes n'ayant pas le droit de séjourner, via un processus digne et efficace, reposant sur un système commun de retour et une meilleure coopération des pays d'origine.
- Attraction des compétences : Pour rester compétitive, l'UE lancera de nouveaux « partenariats pour les talents » et facilitera la reconnaissance des qualifications étrangères. La stratégie mise également sur la numérisation et l'intelligence artificielle. Ces outils doivent améliorer la qualité et la rapidité des prises de décision, renforcer la sécurité et offrir de meilleurs services aux usagers. En parallèle, la Commission a lancé sa toute première stratégie en matière de visas, intégrant la modernisation du suivi de l'exemption de visa et l'introduction possible de mesures restrictives ciblées ainsi que la facilitation des voyages légitimes pour les travailleurs qualifiés et les « voyageurs de confiance » (visas à entrées multiples de longue durée). D'ici 2028, l'interopérabilité des systèmes informatiques permettra aux autorités d'effectuer des recherches centralisées pour prévenir les abus.

en
bref

Opinions

PLF 2026 : gare à l'impact sur la formation des agents

Jérôme Durain, président de la région Bourgogne Franche-Comté

Par voie d'amendement, le Gouvernement a introduit dans la loi de finances pour 2026 une mesure inédite de ponction sur les ressources du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), organisme chargé de la formation des agents de la fonction publique territoriale. Cette décision, prise sans aucune concertation avec les élus locaux, suscite une vive inquiétude dans les territoires.

Le CNFPT est exclusivement financé par les collectivités territoriales, sans participation de l'État. Il est donc

inacceptable qu'il soit mis à contribution pour la réduction de la dette publique, alors même que les collectivités qui le financent sont déjà fortement sollicitées dans le cadre de l'effort budgétaire national.

La réduction annoncée de 10 % des ressources du CNFPT aura des conséquences directes et concrètes : diminution du nombre de formations proposées, fragilisation des dispositifs d'accompagnement des stagiaires, et inégalités accrues entre collectivités. Tous les niveaux de collectivités seront touchés, des Régions aux com-

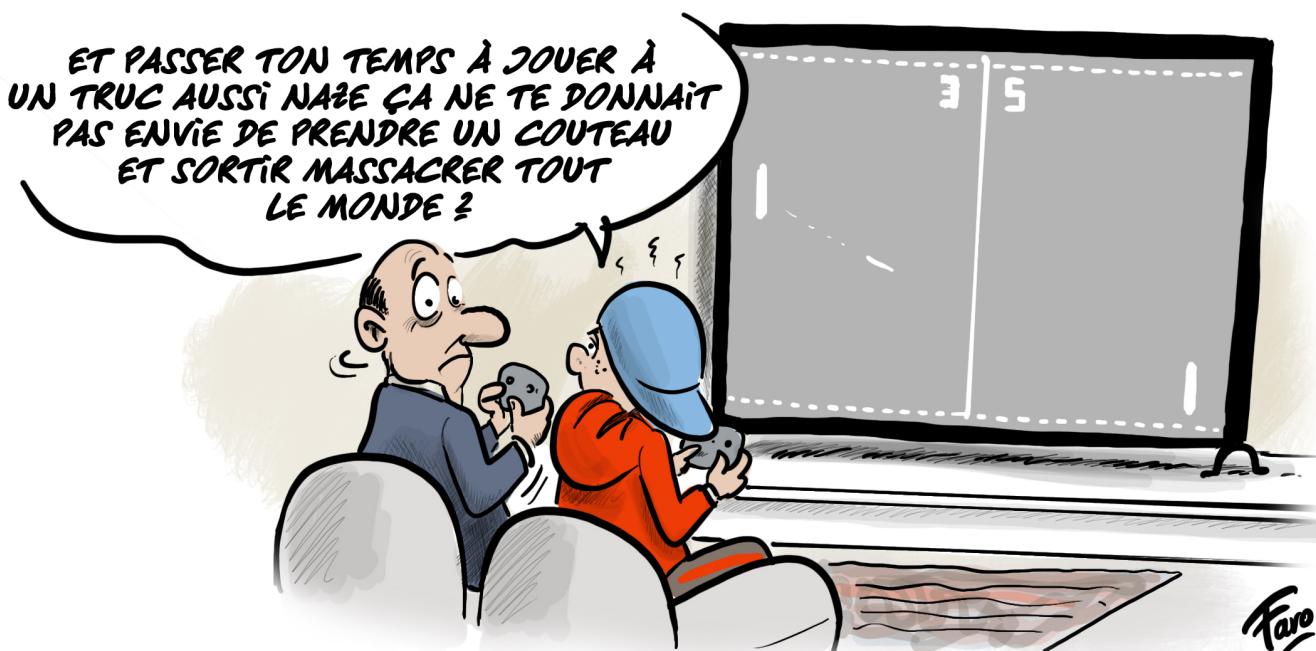
munes, y compris pour les policiers municipaux ou les sapeurs-pompiers.

Dans un contexte de transitions majeures - énergétique, écologique et numérique - affaiblir la formation de celles et ceux qui mettent en œuvre les politiques publiques locales revient à fragiliser durablement l'action publique de proximité et l'égalité entre les territoires.

J'appelle le Gouvernement à revoir cette décision et à mettre en œuvre des mesures concrètes garantissant la pérennité des capacités de formation des agents publics locaux.

Le regard de Faro

L'HYPERVIOLENCE DES JEUNES EST-ELLE PROVOQUÉE PAR LES JEUX VIDÉOS ?



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale

www.journal-du-palais.fr

Le billet

PAR EMMANUELLE DE JESUS

Alerte Amber sur la décence



J'avoue, j'avoue : ces trente dernières années, je n'avais plus trop pensé à Jack Lang. Pour moi, l'oncle Jack était resté le Mitterrand boy trop cool, le ministre de la Culture qui avait sacré la Fête de la musique, transformé Paris (le Grand Louvre, l'Arche de la Défense, l'Opéra Bastille, la Bibliothèque nationale de France...) et légalisé les radios libres. Quand j'étais au lycée, Jack Lang c'était une chèvre dans le Bébête show de Collaro, qui parlait avec une voix de tête, on le voyait sur les tapis rouges toujours collé au train des vedettes. Renaud (un autre truc de ces années) chantait une chanson qui s'appelait *Socialiste* (à l'époque tout le monde voyait très bien à quoi ça ressemblait un socialiste, on parlait de la gauche caviar, tout ça) et dedans il y avait ces vers :

Puis elle m'a dit qu'elle avait des relations

Qu'elle était pote avec un pote à Tonton (Tonton, c'était Mitterrand, pas Jack Lang, je sais, il faut suivre, Ndrl)

Qu'elle avait diné y a un mois chez Jack Lang

Que Guy Bedos avait repris quatre fois de la viande ».

C'est vous dire s'il était célèbre (et mondain) l'oncle Jack.

Du coup, j'avoue, je l'avais oublié, je savais juste qu'il s'était trouvé un matelas en or massif incrusté de petits diamants à la direction de l'Institut du monde arabe, un machin dispensieux financé à 50% par le Quai d'Orsay (salaire brut mensuel : 9.250 € en 2024 selon la Cour des comptes), plus ses retraites de ministres, on ne risquait pas de le voir aux Restaurants du Coeur (encore un truc des années 80 qui existe toujours hélas, mais ça c'est une autre histoire). Et puis et puis... Les Epstein files. Patatras.

Du coup, l'oncle Jack m'est revenu « comme un ouragan » (ouh la ref' !) et je suis allée voir. La vache. J'ai pris un soleil.

D'abord, c'est vrai on avait dit pas le physique mais quand même, il m'a flanqué les foies. Faut vraiment avoir peur d'être vieux pour se ragger à ce point la figure, j'espère qu'il a pas la reconnaissance faciale sur son téléphone sinon une fois sur deux le machin ne doit pas s'ouvrir. Mais passons, moi non plus, j'ai plus l'âge d'être au lycée... non, le vrai malaise, avec l'oncle Jack, c'est qu'il apparaît au fil des jours et des enquêtes de journalistes (Mediapart) qu'il ne s'est pas contenté de « tomber de l'armoire » en apprenant que son cher ami Epstein était un pédocriminel, mais qu'il l'aurait sollicité, alors que ce dernier avait déjà été condamné et inscrit au fichier des délinquants sexuels aux États-Unis, pour aider au financement d'un film à sa propre gloire. On croit rêver. Et qu'à 80 baluches, il s'accroche à son train de vie comme une mérule à un plancher, même si, à l'heure où j'écris ses lignes, on est à 48 h d'une convocation au Quai d'Orsay et j'imagine, d'une démission pour protéger l'institution. Moi j'aurais bien aimé que mon oncle problématique fasse montre d'un peu de décence et prenne les devants, pourquoi pas s'excuse et qu'il fasse contrition. Même s'il ne savait pas. Cédipe qui pourtant n'y est pas allé avec le dos de la cuillère s'est crevé les yeux *a posteriori* quand il a découvert qu'il avait tué Papa et couché avec Maman, alors Oncle Jack je n'avais pas besoin que tu ailles jusque-là, tu t'es assez taillé la face comme ça, mais au moins un peu de décence, ça m'aurait fait du bien à l'âme et à ma jeunesse, quand je croyais encore que le pire à venir était de rater le bac...



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudications

SELAS DU PARC
MONNET BOURGOGNE
4 b rue Jeanne Barret 21000 DIJON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 18 MARS 2026 A 10H30 - SALLE A

A l'audience du Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de DIJON, Cité judiciaire, 13 boulevard Clemenceau à DIJON
COMMUNE D'AUXONNE (21130), 5 rue des Tilleuls :

Une maison à usage d'habitation comprenant :
- Au sous-sol : Garage, buanderie, pièce de rangement, cuisine d'état ;
- Au rez-de-chaussée : Entrée, cuisine, séjour salon, deux chambres, salle de bains.
Le tout cadastré section BS n° 22, lieudit La Grande plaine, pour une contenance de 07a 01ca.

MISE A PRIX : 40.000 €

Visite le LUNDI 2 MARS 2026 à 10h00 par la SELARLAD LITEM.
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation des lieux.
Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de DIJON.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de DIJON (le matin), au cabinet de la SELAS DU PARC MONNET I BOURGOGNE, 4b rue Jeanne Barret à DIJON (Tél. : 03.80.60.93.47) ou sur le site internet AVOENTES.FR L2600317

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**



LDH AVOCATS
6 rue de l'Ecole de Droit à DIJON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 18 MARS 2026 A 10 H 30

A l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON, Cité Judiciaire, 13 boulevard Clemenceau à DIJON.

SAINT APOLLINAIRE (21850), 349 route de Gray

Section Al n° 650, lot 2, pour une contenance de 820 m².
Une vaste maison ayant fait l'objet d'une rénovation et d'aménagements de très bonne facture comprenant :
- Rez-de-chaussée : salon, piscine intérieure, chambre parentale, dressing, 2 bureaux, salle d'eau ;
- Etagé : mezzanine, cuisine, salle de bains, 3 chambres, salle de sport, salle de jeux en mezzanine, terrasse. Chaufferie.
Cour.
Remise.
Grand garage.
L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de l'occupation des lieux.

MISE A PRIX : 500.000 €

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de DIJON

VISITE : JEUDI 26 FEVRIER 2026 A 14 H 00.

A la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNEBOURGOGNE, société coopérative à capital variable, inscrite au R.C.S. de TROYES, identifiée sous le n° siren 775 718 216, dont le siège social est 269 Faubourg Croncels à TROYES et la Direction Générale, 18 rue Davout à DIJON, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général en exercice, domicilié audit siège, créancier poursuivant, ayant pour avocats la SCP LDH AVOCATS, 6 rue de l'Ecole de Droit à DIJON.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON uniquement le matin sur rendez-vous ou au cabinet de la SCP LDH AVOCATS 6 rue de l'Ecole de Droit à DIJON. L2600606

le JournalduPalais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.**

**Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :**

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco
Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30
Principal associé : Générale de Participations
Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS
Rédaction : Frédéric CHEVALIER
Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851
XXX

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

annonces légales

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

LE LIEU DU BON MOMENT

Cession de fonds de commerce

Par acte S.S.P signé électroniquement en date du 16/01/2026, enregistré à la Recette des Impôts de DIJON le 23/01/2026, sous les références «Dossier 2026 00003536 référence 2104P01 2026 A 00269», la société SARL LE GALOPIN, SARL en liquidation judiciaire représentée par la SELARL ASTEREN en sa qualité de liquidateur judiciaire, au capital social de 1.000 €, dont le siège social est situé 15 Rue du Mont, 21310 BELLENEUVE et immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 798 243 382, A vendu à la société SARL LE GALOPIN SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 15 Rue du Mont, 21310 BELLENEUVE et immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 995 365 178, le fonds commercial de «bar - restauration» exploité 15 Rue du Mont, 21310 BELLENEUVE, sous l'enseigne LE LIEU DU BON MOMENT avec entrée en jouissance le 16/01/2026 moyennant le prix de huit mille euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au Cabinet d'avocats SARL CANNET -MIGNOT, LEGASPERE AVOCATS sis 2 Bis rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

L2600745

CONSTITUTION
DE SOCIETE

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

GAMMAS SF

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle aux caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : GAMMAS SF.

CAPITAL : 1.235.000 divisés en 123.500 parts de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

APPORT EN NATURE : 1.235.000 €.

SIÈGE : 14 route d's sur Tille - 21380 SAVIGNY LE SEC.

OBJET : L'acquisition, la souscription, la gestion, la détention, la cession, sous toutes formes, de toutes parts sociales ou valeurs mobilières, dans toutes sociétés ou entités juridiques créées ou à créer, françaises ou étrangères ; Réalisation de toutes prestations de services en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique, de management et de gestion, au profit des filiales de la société ou de toutes autres filiales dans lesquelles elle détiendrait des participations directes ou indirectes.

DURÉE : 99 années.

GÉRANT : Monsieur Arnaud MARTIN, demeurant 14 route d's sur Tille - 21380 SAVIGNY LE SEC.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

La gérance.

L2600601



DuZôm

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 37 rue Elsa Triolet - Parc Valmy, 21000 DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée du 05/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DuZôm
Siège : 37 rue Elsa Triolet - Parc Valmy, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 10 000 euros (apport en numéraire)

Objet : l'exploitation d'hébergements touristiques et de loisirs, notamment d'hébergements atypiques ou insolites, meublés ou non, ainsi que toutes prestations d'accueil touristique ; l'organisation, l'animation et l'accueil de séjours, stages, ateliers, retraites ou événements liés au bien-être, à la nature, à l'artisanat, à la création, à la culture ou au ressourcement ; la conception, la fabrication, la vente et la commercialisation d'objets artisanaux, de créations manuelles et de produits issus de l'artisanat, notamment du bois ; la vente de produits locaux, alimentaires ou non alimentaires, en boutique, sur site ou à distance ; la conception, la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'habitats légers, de structures touristiques, d'aménagements paysagers et d'équipements liés à l'exploitation du site ; la gestion, la valorisation et l'exploitation de biens fonciers, bâties ou non bâties, dans le cadre du projet ; la communication, la promotion, le marketing, la création et l'exploitation de marques, de contenus et de supports liés à l'activité ; toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Alice VOISINET demeurant 1 rue de la Concorde 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Directeur général : Josian ANDLAUER demeurant 1 rue de la Concorde 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS La Présidente

L2600682

S MAXI

6 rue Saint John Perse 21000 DIJON

Suivant acte sous seing privé en date du 29 janvier 2026 à DIJON, il a été institué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : S Maxi

CAPITAL : 1 000 €.

SIEGE SOCIAL : 6 rue Saint John Perse 21 000 DIJON

OBJET :

Outre la gestion de son patrimoine,

- l'acquisition, la détention, la gestion et l'exploitation de tous biens immobiliers, notamment par la mise en location nue ou meublée, qu'elle soit saisonnière ou de longue durée ;

- toutes opérations civiles, financières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ;

- la prise de participations dans toutes sociétés ayant un objet similaire ou connexe.

DUREE : 99 ans

MONTANT DES APPORTS EN NUMERAIRE : 1000 €

GERANT : Monsieur Bernard RAVET, domicilié(e) à : 7 allée des Charmes 21 380 ASNIERE LES DIJON

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

LA GERANCE

L2600660



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

SUWANA Bien-être

Par acte SSP du 02/02/2026 il a été constitué la société SUWANA Bien-être, société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 1.000 €.
SIEGE SOCIAL : 14 Bis rue de Nachey - 21240 TALANT. OBJET : Massage de relaxation, massage de bien-être ; Vente de produits de beauté, de bien-être et d'accessoires s'y référant ; Lesdites activités pouvant être exercées directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apports, de prise en location-gérance, de prise de participation, et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, accessoires ou complémentaires et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation. DURÉE : 99 ans. GÉRANTE : Mme LAMBERT Léna, 3 allée de la Source - 21000 DIJON, immatriculation au R.C.S. de DIJON. L2600759



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SAS HUGO BERARDET

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 Euros

Siège social :
78 avenue Roland Carraz
21300 CHENOVE
R.C.S. Dijon

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : SAS HUGO BERARDET.

SIÈGE : 78 avenue Roland Carraz - 21300 CHENOVE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 4.000 €.

OBJET : La société a pour objet en

France et à l'étranger :

- L'achat pour revente, la promotion, la commercialisation, le développement des ventes de vins ou récoltes de domaines viticoles ;

- La réalisation d'activités de commissionnaire, représentation commerciale, portant notamment sur les vins, alcools et marchandises s'y rattachant ;

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à une ou l'autre des activités exploitées ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location ;

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1.000 € divisé

en 100 actions de 10 € chacune,

réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément :

Les Actions ne sont pas soumises à

agrément entre associés. Les actions

ne peuvent être cédées au profit de

tiers qu'avec l'agrément préalable de la

collectivité des associés statuant à la

majorité prévue pour les décisions

collectives extraordinaires. En cas

d'associé unique, la Cession est libre.

Admission aux assemblées

générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et

légales.

A été nommé : Président : LA

FINANCIERE MBA SARL, 50 avenue

Jean Moulin - 21160 MARSANNAY LA COTE,

immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 501620306.

Représentant permanent : Jean-

Claude FERNANDES.

La société sera immatriculée au

R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2600754

MERGER

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/02/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MERGER

Objet social : La société a pour

objet l'acquisition, la construction,

l'administration et la gestion par location

ou autrement de tous immeubles,

terrains ou autres biens immobiliers

et toutes opérations financières,

mobilières ou immobilières se

rattachant directement ou indirectement

à cet objet et susceptibles d'en favoriser

la réalisation, à condition toutefois d'en

respecter le caractère civil.

Siège social : 11, rue François

Mitterrand,
21850 SAINT APOLLINAIRE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son

immatriculation au RCS de DIJON

Co-gérance : LCB17, SASU au

capital de 1 000 €, ayant son siège

social 11, rue François Mitterrand 21850

SAINT APOLLINAIRE, immatriculée

sous le n°100493303 au RCS de DIJON

Clause d'accord : Toute cession de

part sociale, y compris entre associés

ou entre conjoints, ascendants et

descendants, ne peut intervenir qu'avec

l'accord unanime des associés.

L2600772

ou

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

TECH4BRAIN

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 15/01/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TECH4BRAIN

Sigle : T4B

Objet social : La Société Tech4Brain a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - La recherche, le développement et la commercialisation de solutions matérielles et logicielles avancées dans le domaine de la rééducation fonctionnelle et de la performance du geste ; - La prise de participation dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, par tout moyen, notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'achat, de fusion, ou autrement ; - Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Siège social : 40 Rue Lamartine, 21000 DIJON

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M. POZZO THIERRY 40 Rue Lamartine 21000 DIJON

Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Thierry Pozzo, le Président

L2600690

ACTIS

AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE

TAXI SABRINA

Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros
Siège social : La Perrière - BAT B 4 B Route de Dijon
21700 NUITS ST GEORGES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NUITS SAINT GEORGES du 01/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : TAXI SABRINA.

Siège social : La Perrière - BAT B - 4 B Route de Dijon - 21700 NUITS ST GEORGES.

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Le transport de personnes à titre onéreux par taxi, conformément à la réglementation en vigueur ;

- le Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, conducteur compris, ou d'un véhicule taxi ;

- L'exploitation d'une ou plusieurs autorisations de stationnement (ADS) délivrées par les autorités compétentes ;

- L'achat, la vente, la location, la gestion et l'entretien de véhicules affectés à l'activité de taxi ;

- Toutes prestations annexes ou complémentaires liées directement ou indirectement à l'activité de transport de personnes, notamment les services de transport médical assis, les transferts vers gares et aéroports, les circuits touristiques ou les courses sur réservation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 500 €.

Gérance : Madame Sabrina KEDJOUNIA, demeurant La Perrière - BAT B, 4 B Route de Dijon - 21700 NUITS ST GEORGES, assure la gérance.

Immatriculation de la société, au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2600752

HILAO GROUP
SASU

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/02/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HILAO GROUP SASU

Sigle : hfs

Objet social : Conception, développement, exploitation et commercialisation de plateformes numériques, solutions logicielles en mode SaaS, applications mobiles et portails internet de mise en relation candidats/recruteurs. Services d'intermédiation et de conseil en recrutement, animation de communautés en ligne, organisation d'événements, régie publicitaire et formation liée aux outils numériques.

Siège social : 7 rue du grand chêne, 21110 IZIER

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M. SCHMITT Mathias 7 rue du grand chêne 21110 IZIER

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : En cas de pluralité d'actionnaires, toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de la société, décidé à la majorité des droits de vote des associés présents ou représentés.

Mathias Schmitt

L2600763

SophIA

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LONGECOURT EN PLAINE du 04 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SophIA

Siège : 17 Rue du Murot, 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : La conception, le développement, l'édition, la maintenance, la commercialisation sous toutes formes, la distribution, la vente et la mise à disposition de logiciels, applications, solutions informatiques, plateformes numériques, ainsi que de produits et services associés ;

La fourniture de prestations de conseils, d'assistance technique, de support, de paramétrage et de formations dans le domaine des technologies de l'information ;

L'acquisition, l'exploitation, la gestion, la protection et la valorisation de tous droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations, développements et logiciels réalisés par la société ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société IBARA INVESTISSEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 17 Rue du Murot, 21110 LONGECOURT EN PLAINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 921 571 188 RCS DIJON, représentée par son Président, Monsieur Jessy IBARA.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
L2600778

PALEXMEL

33B, rue de Tivoli
21000 DIJON

Constitution

Par acte ssp électronique en date du 2 février 2026, il a été constitué la société suivante : Forme : SARL. Dénomination : PALEXMEL. Siège : 33 B, rue de Tivoli, 21000 DIJON. Objet : la restauration traditionnelle, la préparation et la vente de plats cuisinés sur place, la vente sur place ou à emporter ; Durée : 99 ans. Capital : 2 000 euros. Gérants : M. Ecmel DEMIRER (demeurant 33 B, rue de Tivoli, 21000 DIJON) et Mme Alexandra RIBOUILLARD (demeurant 33 B, rue de Tivoli, 21000 DIJON). Immat RCS DIJON.
L2600709

MODIFICATION

DE STATUTS



SARL RENE LAMY

SARL au capital de 500 000 €
Siège social : Impasse des Servanges
21190 MEURSAULT
RCS DE DIJON n°411 746 084

Avis de modification

En date du 31/12/2025, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement SARL RENE LAMY qui devient à compter du 31/12/2025 :

RENE LAMY
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de DIJON.
L2600635

SAS O PERROUD

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, impasse des Acacias - 21490 BRETIGNY
901 814 061 RCS DIJON

Avis de modification

Suivant décisions du 31/12/2025, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 2 415 840 € pour le porter de 1 000 € à 2 416 840 € par voie d'apport en nature et création de 2 415 840 actions et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts. Ancienne mention : 1 000 €. Nouvelle mention : 2 416 840 €. Modification RCS.

Pour avis : L2600084

SOARES-VIEIRA

Société en nom collectif au capital de 2.000 Euros
Siège social :
Pôle Commercial - Route de Chevigny
21800 SENNECEY LES DIJON
533 848 982 RCS Dijon

Aux termes d'une AGE DU 31 décembre 2025, M. Lionel VIEIRA, demeurant 13 Rue des Mésanges - 21800 SENNECEY LES DIJON, a été nommé cogérant de la SNC et ce à compter du 1er janvier 2026.

Pour avis : La gérance. L2600617

JEAN-YVES BIZOT

SCEA au capital de 64.372 €
Siège social : 9 rue de la Grand'Velle
21700 VOSNE-ROMANEE
RCS DIJON434 002 390

Augmentation de capital

Selon décisions du 14/01/2026, l'associé unique a augmenté en numéraire, le capital de la société d'une somme de 1.035.650 € pour le porter à 1.100.022 €, par création de parts nouvelles.

Nouvelle mention : 1.100.022 €
Mention au RCS de Dijon
L2600670

YRELEC

YRELEC (SARL unip, capital 81 000 €, siège 14c av. Georges Besse, 21320 CREANCEY, immat 809 171 176 RCS DIJON) : Le 30/01/2026, l'Associé Unique a étendu l'objet social aux activités de «prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, gestion, administration, acquisition de toutes valeurs mobilières ou droits sociaux, de tout portefeuille d'actions ou autres titres, toutes prestations administratives (comptable, informatique, ressources humaines...), de conseils, de management, de développement, de politique d'entreprise etc, auprès de toutes personnes, sociétés, filiales et a modifié corrélativement l'article 2 des statuts.

Pour avis : L2600674

ELFAPRODENT

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social :
12 rue des Grandes Varennes
21121 AHUY
383 206 125 R.C.S. Dijon

Par décisions de l'Assemblée Générale en date du 15 janvier 2026, il a été pris acte de la démission de Monsieur Philippe MOREY, de ses fonctions de Président, à effet au 1er janvier 2026, et décidé de nommer à compter du même jour, en qualité de nouveau Président :

Monsieur Stéphane GUILLEMIN, demeurant à LE CREUSOT (71200), 35 c Impasse St Eugène pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
L2600679

CCB IMMO

SCI au capital de 667 €
Siège social : 1 rue des Soeurs Hospitalières
21700 Nuits-Saint-Georges
905 217 709 R.C.S. Dijon

Augmentation de capital et nomination d'un cogérant

Selon décisions unanimes du 23/12/2025, les associés ont : Augmenté le capital de 333 € pour le porter à 1.000 € en numéraire et par création de parts nouvelles,

Nommé en qualité de cogérant, la SAS BCH, dont le siège est situé 25 chemin de Seguin 33610 Cestas, RCS Bordeaux 990 202 780,

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Nouvelle mention
Capital social : 1.000€
Mentions au RCS de Dijon
L2600696

LEGI CONSEILS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

LEGi CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

H PEC
MOTORSPORT

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social :
1375 rue de l'Aviation
BP 30038 - 21601 LONGVIC CEDEX 817 657 026 R.C.S. Dijon

31/01/2026 : Démission de Charles MILESI de ses fonctions de cogérant à compter du 31/01/2026 à 23h59. R.C.S. DIJON.

Pour avis : L2600691

MAGIC BACCHUS

Société civile d'exploitation agricole au capital de 409.909 Euros
Siège social :
2 Marcel Bouchard
21110 AISEREY
944 913 037 R.C.S. Dijon

MERIDA

SC au capital de 3.000 €
Siège social :
12 C Allée de la Petite Tuilerie
21600 FENAY
RCS DIJON 943 577 692

Avis de modification de capital

Selon décisions unanimes du 15/01/2026, les associés ont augmenté le capital de 168.126 € pour le porter à 171.126 €, par création de parts nouvelles, par voie d'apports en nature évalués globalement à la somme de 168.1

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

**SARL MECANO
-Soudure
CHEVALLIER**

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social :
1 rue Mignois
21290 ST BROING LES MOINES
824 885 339 RCS Dijon

Aux termes de décisions en date du 31 décembre 2025, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Martin CHEVALLIER et de Monsieur Adrien JAGER de leurs fonctions de gérant.

Pour avis : La gérance.

L2600707

**SCP GUILARD CONVERS
PERRIER**

Notaires Associés
7 boulevard de Brosses - 21000 DIJON

SCI SIMEON**Avis de transfert de siège social**

Suivant AG du 2 février 2026, les associés de la société SCI SIMEON, dont le siège est à PARIS 18^{ème} arrondissement (75018), 5 rue Germain Pilon, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 492 429 816, ont décidé de transférer le siège social à LUCENAY LE DUC (21150), 3 rue de l'Eglise, à compter du même jour.

Pour insertion : Me Jean-Charles GUILARD.

L2600720

**MAISON DENTAIRE
DE L'ILE**

SCM au capital de 160,07 €
Siège social : 39, rue de l'Ile - 21000
DIJON
413 508 243 RCS DIJON

Par décisions unanimes en date du 30/12/2025, les associés ont pris acte de la démission de M. Eric TISSERAND de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2025, minuit et ont décidé de nommer Mme Jeanne LAFONT, demeurant 13, rue Jehan de Marville - 21000 DIJON, en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée à compter du 30/12/2025. Modification RCS DIJON.

Pour avis.

L2600750

**SOCIETE DE
TRANSFORMATION
DE LEGUMES**

Société par actions simplifiée au capital de 1 918 720 euros
Siège social : Route départementale 905 - 21130 VILLERS LES POTS
338 655 095 RCS DIJON

Aux termes des décisions du 03/02/2026, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de la Route départementale 905 - 21130 VILLERS LES POTS au 4, boulevard de Beauregard - 21600 LONGVIC, de modifier l'article 3 des statuts en conséquence. Et a décidé de nommer la société SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIJON CEREALES, société coopérative agricole à capital variable, siège social : 4, boulevard de Beauregard- 21600 LONGVIC, 378 610 703 RCS DIJON, en qualité de Président pour une durée indéterminée à compter du 01/01/2026 à 0 h, en remplacement de M. Christophe RICHARDOT, démissionnaire.

Pour avis

L2600758

**LEGI CONSEILS
Société d'avocats**

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

**SOCIETE DE
RESTAURATION
DESFOSSEY**

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 17 Rue du Général Voillot 21200 BEAUNE
829 015 825 RCS Dijon

ASSP 01/02/2026 : transfert du siège social du 65 Avenue de la Sablière 21200 BEAUNE au 17 Rue du Général Voillot 21200 BEAUNE à compter du 01/02/2026.
RCS DIJON.

Pour avis.

L2600760

Notaires

**Etude de
Maîtres Anne-Flore
SEGUIN-VOYE
et de Marie-Christine
AUDIFFRED**
Notaires associés
à MIREBEAU SUR BEZE
(COTE-D'OR), 5 rue de Bocanon

**EARL DU CHAMP
DE LA VIGNE**

au capital de 208.100 euros
Siège social :

16 Rue de la Roye - 21310 RENEVE
521 765 594 - RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 janvier 2026, il a été pris acte

- du retrait de Madame Odile FOURNEY de sa qualité d'associée,

- de la démission de sa qualité de gérant de Monsieur Vincent FOURNEY à compter du 1^{er} février 2026,

- et de la nomination à compter du 1^{er} janvier 2026 de Monsieur Alex FOURNEY en qualité de gérant.

Ainsi que du transfert du siège social de RENEVE (21310) 16 Rue de la Roye à RENEVE (21310), 20 Rue de la Roye.

Le dépôt sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2600768

**LEGi CONSEILS
Société d'avocats**

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SAUJAC SAS

Société par actions simplifiée au capital de 567 000 euros
Siège social : Avenue de la Sablière ZI Les Maladières 21200 BEAUNE

378 518 146 RCS DIJON

Acte des décisions unanimes des associés du 23/12/2025 : Réduction du capital social de 33 000 euros pour le ramener de 600 000 euros à 567 000 euros.
RCS DIJON

Pour avis

L2600751

La Présidente

**SELARL VG CONSEIL**

Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

**BROCARD GIRE
AVOCATS**

SELARL au capital de 51.000 euros
Siège social : 25 Boulevard de Brosses
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 977 681 428

Décisions unanimes des associées du 26/01/2026

Capital social : Ancienne mention : 1.000 € divisé en 500 parts de 1 € chacune Nouvelle mention : 51.000 € divisé en 1.250 parts sociales de 40,80 € chacune, attribuées à Alexia GIRE pour 500 parts sociales, à Estelle BROCARD pour 500 parts sociales, à Géraldine MAURIN pour 125 parts sociales et à Nelly BUVAT pour 125 parts sociales. Gérance : Ancienne mention : Alexia GIRE, 9 passage Thurot DIJON (21), Estelle BROCARD, 9 rue du Deffois ARC-EN-SENANS (25). Nouvelle mention : Alexia GIRE, précitée, Estelle BROCARD, précitée, Géraldine MAURIN, 2 rue de la Cour es Lois BLIGNY LE SEC (21), Nelly BUVAT, 7 rue Niquet SAINT MARTIN DU MONT (21). R.C.S. Dijon.

Pour avis : La Gérance.

L2600793

**LEGA SPHERE
AVOCATS**

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SERVITECH

SARL
Capital social : 10.000 euros
Siège social :
7 rue de la Vignotte, ZAE de la Petite Fin - 21490 SAINT JULIEN
503 393 142 R.C.S. de Dijon

Aux termes des décisions en date du 2 février 2026, l'associée unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Présidente : société SOGEF JOUVENOT, SARL dont le siège social est sis 5 rue du Clair Séjour - 21490 VAROIS ET CHAINNOT, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 503 344 988, représentée par son gérant Raphaël JOUVENOT.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES ET VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.

L2600742

CLEMIE & CO

Société à responsabilité limitée au capital de 16.680 euros
Siège social : 9 rue Dalton - 21000 DIJON
803 963 107 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'AGE du 31/12/2025, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 259.460 € pour le porter de 16.680 € à 276.140 € au moyen de la création de parts nouvelles.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L2600792

POURSUITE D'ACTIVITE**eca**

SOLIDUS
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 rue de Dijon, 21121
DAIX
912 785 193 RCS DIJON

Poursuite d'activité

Aux termes d'une délibération en date du 30/01/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS Le Président
L2504592

**GROUPE
etc**

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

ORSELLI PAYSAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social :
14 Rue du Pâris - 21430 SUSSEY
RCS Dijon 532 280 054

L'associé unique, aux termes d'un procès-verbal en date du 30 septembre 2025, a décidé, conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis, le gérant.

L2600417

**DISSOLUTION
DE SOCIETE****GROUPE
etc**

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

**LA CONCIERGERIE
DE L'AUXOIS**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.500 euros
Siège social : 3 rue des Crots
21500 COURCELLES-LÈS-MONTBARD
R.C.S. Dijon 951 251 735

Aux termes de l'AGE du 25/11/2025, l'associé unique a décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 25/11/2025 et à sa mise en liquidation, nommé comme liquidateur

M Jessy BOUTRON demeurant 3 rue des Crots - 21500 COURCELLES-LÈS-MONTBARD. Cette nomination met fin au mandat de la gérance. Le siège de la liquidation est fixé 3 rue des Crots - 21500 COURCELLES-LÈS-MONTBARD. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis
L2600117

L2600117

Le Liquidateur.

L2600766

Le Liquidateur.

**GROUPE
etc**

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

MARIMEL

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 euros

Siège Social :
20 Rue des Juifs
21500 SAINT REMY
R.C.S. Dijon 790 739 353

Par décision du 15/12/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/12/2025 et sa mise en liquidation. Mme DION Nathalie, épouse DA CUNHA - demeurant 20 rue des Juifs 21500 SAINT REMY a été nommée liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Cette nomination a mis fin au mandat de la gérance. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Mention sera faite au RCS DIJON.

Pour avis.

L2600426

**GROUPE
etc**

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

**EARL CHEMIN
DU TILLOT**

Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 339.430 euros

Siège social :
3 chemin DU TILLOT
21320 VANDENESSE EN AUXOIS
R.C.S. : Dijon 812 988 301

Aux termes du procès-verbal du 11/12/2025 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur déchargé ce dernier de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/12/2025. Les comptes de liquidation

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

LP3
CONSERVATION
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 3811,50 Euros
Siège social :
8 rue des Tanneries
21 140 SEMUR-EN-AUXOIS
RCS 353 639 560 00039 DIJON

Liquidation

Suivant délibération du 1^{er} janvier 2026, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a constaté l'existence d'un boni de liquidation, a donné quittus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
LE LIQUIDATEUR
L2600614

LEGI CONSEILS
Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SCI DU MOULIN DE BEZOUOTTE
SCI en liquidation
Au capital de 24 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
Route de Cuisery
21310 BEZOUOTTE
413 493 149 RCS DIJON

Avis de clôture de liquidation

DUA 04.11.2025 : approbation du compte définitif de liquidation, décharge de son mandat de liquidateur de M. Pierre-Jean PION et quittus de sa gestion. Constatation de la clôture de la liquidation à compter du 04.11.2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur
L2600715

ACTIS
AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

N.A.T.E
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
17 rue Ferdinand Claudon
21000 DIJON
799 337 696 R.C.S. Dijon

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 21/01/2026 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nathalie MIMOUNI, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quittus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis :
Le liquidateur.
L2600795

BRUNO JARDINS SERVICES**Liquidation**

Le 22/01/2026, l'AGO de la société BRUNO JARDINS SERVICES (SAS en liquidation, capital 1 000 €, siège social et de liquidation Ferme de la Potenière 21580 LE MEIX, immat 831 197 314 RCS DIJON) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bruno JACOBERGER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quittus de sa gestion, constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée, a déposé les comptes de liquidation au RCS de DIJON et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
L2600747

CONVOCATION**CAISSE DE CREDIT MUTUEL DIJON TOISON D'OR****Convocation**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutual ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée se tiendra le
Vendredi 20 mars 2026 à 19h00 heures

à l'adresse suivante :
ESPACE TABOUROT DES ACCORDS, Allée du Temps Libre - 21850 SAINT APOLLINAIRE avec l'ordre du jour suivant :

- 01. Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau ;
- 02. Compte-rendu d'activité ;
- 03. Présentation du bilan et du compte de résultat ;
- 04. Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes ;
- 05. Approbation du bilan et du compte de résultat ;
- 06. Affectation du résultat ;
- 07. Approbation de la variation du capital social ;
- 08. Quitus et décharge au conseil d'administration ;
- 09. Fixation du nombre de sièges au conseil d'administration ;
- 10. Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir (*).

M. PETRE FREDERIC , élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.

- 11. Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (*) .
- 12. Pouvoirs pour les formalités ;
- 13. Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutual.

Les votes pourront se faire entre le 05/03/2026 et le 19/03/2026 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le Président du Conseil d'Administration.
L2600770

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

COLLET Chloé

TYSSANDIER Julie

03.80.68.25.55

annoncelegale.jdp@legalnet.org

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE**ESTIVALET LAVAGE**

SARLU au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : 8 rue des Murgers
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
399 196 781 R.C.S. Dijon

Par décision du 2/2/2026, la Société ESTIMMO, Société civile au capital de 1.630.920 €, dont le siège social est situé 21 rue Amiral Courbet - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 492 701 966 R.C.S. DIJON a, en sa qualité d'associée unique de la Société ESTIVALET LAVAGE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément à l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société ESTIVALET LAVAGE au profit de la société ESTIMMO, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de DIJON, 13 BC CLEMENCEAU, BP 69 - 21072 DIJON CEDEX.

Pour avis : La Gérance.
L2600749

LIQUIDATION JUDICIAIRE**STOL RETAIL**

6 - 8, Rue Pasumot - 21200 Beaune. RCS CHALON SUR SAONE : 842 912 347. Etablissement secondaire à DIJON : 842 912 347 - 2018 B 1107. ACTIVITE : Vente au détail de vêtements, prêt à porter, chaussures et accessoires

Par jugement en date du 15/01/2026 le Tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire, fixe la date de cessation des paiements au 01/01/2026, désigne liquidateur judiciaire la SAS DESLORIEUX

représentée par Me DESLORIEUX.

Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture.
L2600776

REDRESSEMENT JUDICIAIRE**IMPERIAL CLASSIC DIFFUSION ICD**

52 rue Bichat - 75010 Paris. RCS PARIS : 421 529 710 - 2017 B 488. ACTIVITE : Prêt à porter hommes, femmes, enfants, équipement de la personne, chaussures, accessoires, articles d'ameublement et de décoration, équipement de la maison, salon de thé, petite restauration

Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 23/01/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202600326 date de cessation des paiements le 08/01/2026, et a désigné juge commissaire : M. Arnaud de Contades, administrateur : SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Christophe Thévenot 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, , avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELAFA MJJA en la personne de Me Frédérique Lévy 41 rue de l'Echiquier 75010 Paris, , et a ouvert une période d'observation expirant le 23/07/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

L2600773

EURODIF

8, Rue du Sentier - 75002 Paris 2^e
Arrondissement. RCS PARIS : 408 772 101. Etablissement secondaire à DIJON : 408 772 101 - 2004 B 390. ACTIVITE : Commerce de détail d'habillement et de textiles, équipement de la personne et de la maison

Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 30/01/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202600461 date de cessation des paiements le 07/01/2026, et a désigné juge commissaire : M. Guillaume Simon, administrateur : SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris, SELARL BCM en la personne de Me Eric Bauland 9 rue de Grenelle 75007 Paris, , avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, , et a ouvert une période d'observation expirant le 30/07/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

L2600774

AVIS DIVERS**Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne**

LEGATIS
DIJON GENUS

Mme Huguette BOIVIN

Testament olographe

Suivant testament olographie en date du 6 avril 2018, Madame Huguette Jacqueline BOIVIN, née(e) 89300 CHAMPLAY, le 22 avril 1931, demeurant à 22 rue Blériot - 21000 DIJON, célibataire, décédé(e) à DIJON (21) le 7 novembre 2025, a institué plusieurs légitaires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles-Alban PRIEUR, 1 place de l'Europe Simone Veil - 21000 DIJON, le 22 janvier 2026, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 30 janvier 2026.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles-Alban PRIEUR. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
L2600684

JOUFFROY + FILEAS
NOTAIRES ET AVOCATS
43 rue Devosge à DIJON

Maître Arielle GAGNEPAIN BONNOTTE

43 rue Devosge - 21000 DIJON

Mme ROTA Danièle

Avis d'envoi en possession

Par testament du 11/09/2016 déposé le 14/01/2026 au rang des minutes de Maître Arielle GAGNEPAIN BONNOTTE, notaire à DIJON (21000) - 43 rue Devosge, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de DIJON.

Maître ROTA Danièle, demeurant 24 rue Jacques Cellierie, 21000 DIJON, née ROTA, le 29/11/1943 à PARIS, décédée le 28/10/2025 à DIJON, a institué un légitataire universel.

Les oppositions seront requises dans le délai d'un mois à compter du 28/01/2026 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.
L2600714

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

ODAS NOTAIRES
37 rue Louis de Broglie
Parc Technologique de la Toison d'Or
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

EPOUX MAGDELÉNAT**Insertion - Aménagement de régime matrimonial**

Par acte de Me Laura VAZQUEZ, Notaire DIJON (21000), CRPCEN 21026, le 30 janvier 2026, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès entre M. Philippe Roland MAGDELÉNAT et Mme Catherine Marie-Françoise DENIZOT, dmt à QUETIGNY (21800), 14 place Centrale Remond.

Mariés à FIXIN (21220) le 8 septembre 1984 sans contrat de mariage.

Oppositions des créanciers dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, en l'Office notarial.

Pour insertion,
Me Laura VAZQUEZ.
L2600706

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/12/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme BOUCHI Halima décédée le 10/11/2024. Réf. 0218160780. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2600716

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/12/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme SAIVE Lillian décédée le 18/05/2021. Réf. 0218160776. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2600718

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

SUPERETTE.89

Avis de constitution

Suivant les statuts du 29 janvier 2026, constitution de la société aux caractéristiques suivantes :
 FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €.
 DENOMINATION : SUPERETTE.89
 SIEGE SOCIAL : 54 rue de Paris - 89000 AUXERRE.
 OBJET : Alimentation générale, épicerie et vente au détail de ses produits.
 DUREE : 99 années.
 CAPITAL : 1.000 €.
 APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €.
 PRESIDENCE : Monsieur Ferdous BIGZAD, 54 rue de Paris - 89000 AUXERRE.
 IMMATRICULATION : Au R.C.S. d'AUXERRE.
 Pour avis.
 L2600634



IDFX Artisan Forestier

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €uros
 Siège social : 32 grande rue de Sougères 89520 SOUGERES EN PUISAYE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 31 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : IDFX Artisan Forestier.

Siège : 32 grande rue de Sougères - 89520 SOUGERES EN PUISAYE.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5.000 €.

Objet : les services de soutien à l'exploitation forestière, la sylviculture et l'exploitation forestière, le commerce de bois et de grumes de bois, l'exploitation de scierie, la transformation le sciage et le rabotage de bois, le travail du bois et la fabrication d'articles en bois, à l'exception des meubles.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. ALBERT PASCAL, demeurant 1 rue Abelard - 89100 SENS.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'ACCORD : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'accord préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation au R.C.S. de SENS.

L2600777



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
 21 avenue Albert Camus
 21000 DIJON

AGALLAS

Société de participations financières de profession libérale de chirurgiens-dentistes par actions simplifiée au capital de 1.000 €uros

Siège social : 74 avenue Charles de Gaulle 89300 JOIGNY

Avis de constitution

ASSP du 05/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société de participations financières de profession libérale de chirurgiens-dentistes par actions simplifiée

- Dénomination : AGALLAS - Siège : 74 avenue Charles de Gaulle 89300 JOIGNY

- Durée : 99 ans - Capital : 1.000 €.

- Objet : Détenir de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de chirurgiens-dentistes ; Participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession ; Toutes activités accessoires en relation directe avec son objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Mme Natali GUERRERO MENA, demeurant 19 rue de la Creugne 89500 DIXMONT. RCS SENS.

L2600791

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA BILLON

Société civile d'exploitation agricole au capital de 400 000,00 €uros
 Siège social : Tuilerie de Vertilly 89260 PERCENEIGE 820 774 479 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale du 31 décembre 2025 M. Gilles BILLON, demeurant à PERCENEIGE (89260), Tuilerie de Vertilly, a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2025.

Pour avis : La gérance.

L2600511

HMY

Société par actions simplifiée au capital de 70.000,00 €uros
 Siège social : 50 route d'Auxerre - 89470 MONÉTEAU 479 919 698 R.C.S. Auxerre

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 17/12/2025, le capital social a été augmenté de 1.000.000 €, pour le porter à 71.000.000 € puis réduit de 37.000.000 € pour être ramené à 34.000.000 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. d'AUXERRE.

L2600571

EARL LA FONTAINE

EARL au capital de 174.030,00 €uros
 Siège social : Rue Neuve - 89700 BERU 397 739 137 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025 :

- M. Daniel BEGUE, demeurant à BERU (89700), 6 rue Haute, a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2025 ;

- Il a été décidé de transférer le siège social à BERU (89700), 1 chemin des Ardilliers ;

- La durée de la société a été prorogée de 79 années, reportant ainsi son terme au 20 juillet 2123.

Pour avis : La gérance.

L2600757

EARL DELIDAIS

EARL au capital de 599.700,00 €uros
 Siège social : 9 rue des Ardillères 89140 VILLEMANOCHÉ 927 849 158 R.C.S. Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2026 a décidé de réduire le capital social de la société de 64.700 € le portant à 535.000,00 €.

Pour avis : La gérance.

L2600680



GUEDELON

Société par actions simplifiée à capital variable au capital statutaire de 38.947 €uros
 Siège social : D 955 - 89520 TREIGNY PERREUSE STE COLOMBE 488 171 976 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 28 novembre 2025, la Présidente a révoqué Monsieur Emmanuel de TISSOT de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : La présidente.

L2600765

SAS PHILIPPE DELANNOY

SAS au capital de 38 722,05 euros
 Siège social : 1 rue Chante Pinot, 89800 MALIGNY 399 956 572 RCS AUXERRE

PV DAU du 12.01.2026, PV des décisions du Président du 27.01.2026, certificat délivré le 23.01.2026 par le commissaire aux comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société :

Augmentation du capital social de 37 654,91 euros à 38 722,05 euros.

Le Président

L2600710



SCI MARIE BARC

SCI au capital de 274.600 €uros
 6 chemin de la Porte d'en Haut 89380 APPOIGNY 440 988 368 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'AGE en date du 23/04/2025, il a été décidé :

- La nomination en qualité de gérant de l'Association Orphelinat de la RATP, SIREN 340452945, dont le siège est à 30 rue Championnet - 75018 PARIS, à compter du 23/04/2025 en remplacement de M. René AUDAT ;

- Le transfert du siège social à PARIS (75018), 30 rue Championnet à compter du 23/04/2025.

Radiation du R.C.S. de AUXERRE et nouvelle immatriculation au R.C.S. de PARIS.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L2600712

Société coopérative à capital variable, ayant les statuts d'établissement de crédit, de Société de courtage d'assurances et de prestataire de services d'investissement, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, dont le siège social est à TROYES (10000), 269 rue du Faubourg Croncels, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro SIREN 775 718 216 et à l'ORIAS sous le numéro 07 019 188, Identifiant unique ADEME : FR234345_01PRBI

Le nouveau prix indicatif de référence du certificat coopératif d'associé (C.C.A) est de 342,13 €.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 26 janvier 2026 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2025.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 3 février 2026 et restera valable jusqu'au paiement du dividende.

Il assure un rendement annuel de 5,9 % par rapport au prix de référence au 31 décembre 2024, en intégrant le versement du dividende de 3,73 € en avril 2025.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.credit-agricole.fr/ca-cb.

L2600659

POUR PLUS DE RAPIDITE,

Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

03.80.68.25.55.

DISSOLUTION

DE SOCIETE

EARL DU MANEGE ENCHANTE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 8.537,14 €uros
 Siège social : LES LOGES - 89220 SAINT PRIVE RCS Auxerre n° 389 252 511

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2025, l'associée unique de l'EARL DU MANEGE ENCHANTE a décidé la dissolution anticipée de la société au 31 décembre 2025.

Mme Sandrine LOISEAU, demeurant LES LOGES - 89220 SAINT PRIVE est nommée liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

Pour avis, le liquidateur.

L2600692

**POUR
PLUS DE
RAPIDITÉ,**

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...



Marché. Bilan 2025 favorable pour la marque au Losange. Elle progresse sur un marché globalement négatif et termine en tête des immatriculations avec une Clio toujours n°1 des ventes.

Renault tire son épingle du jeu

Gagner 3% sur un marché automobile français en recul de 5% constitue une performance. Presque un exploit ! Renault l'a réussi au terme d'un exercice 2025 difficile pour la majorité des acteurs, voire même catastrophique pour certains. Avec 285.531 voitures particulières immatriculées l'an passé, Renault a conforté son leadership et relégué Peugeot, son éternel rival national, loin derrière. Un concurrent à la peine, en recul de 5% (221.001 unités). La différence est significative et dépasse 64.000 voitures. Autant dire qu'elle sera difficile à combler à court terme. Les constructeurs, Peugeot en particulier, privilégient désormais la rentabilité au volume, il n'en reste pas moins que le fossé est profond. D'autant que le profit peut se combiner avec les chiffres de ventes...

Les résultats de Renault reposent en particulier sur une gamme jeune qui compte dans ses rangs de nombreux modèles à succès. Particulièrement du côté des 100% électriques avec une incontestable star : la R5 E-Tech, numéro 1 de sa catégorie avec près de 38.000 (+281%) immatriculations. C'est à quelques unités près le double de sa

suivante immédiate, la Tesla ModelY. La citadine rétro-futuriste, selon la dénomination de la marque, est même la deuxième Renault du classement des voitures les plus vendues sur le marché national avec un septième rang exceptionnel.

Le début de carrière prometteur de la R4 E-Tech renforcera encore le leadership national de Renault dans une catégorie où le Scénic E-Tech (16.128) en progression de 80% joue lui aussi les premiers rôles.

Paradoxalement, si la voiture la plus vendue l'an passé en France est une Renault, c'est le plus ancien modèle du catalogue qui pointe le bout de sa calandre en tête : la Clio. C'était déjà le cas en 2024. Ce best-seller absolu sur lequel le temps semble ne pas avoir de prise termine en beauté sa prolifique carrière en gagnant 9% d'un exercice à l'autre pour dépasser les 100.000 unités.

Sa concurrente directe, la 208 Peugeot, elle aussi en fin de vie commerciale, est reléguée très loin derrière (73.092). Un écart de 27% marqué par un recul de 18%. Encore plus significatif si on considère que les chiffres de la petite berline Peugeot incluent ceux des E-208 (14.290). La nouvelle Clio qui vient d'arriver chez les distributeurs de la



marque a devant elle un gros challenge à relever. D'autant plus qu'en fin d'année, elle trouvera sur sa route la nouvelle 208...

C3 REMET CITROËN DANS LE JEU

Citroën a relevé la tête l'an passé. Il était temps. La descente aux enfers est désormais un souvenir avec une progression notable (+3,6%) pour 115.576 immatricula-

tions. Ce retour doit beaucoup à la nouvelle C3 et à sa version e-C3 qui ont trouvé 57.350 clients avec à la clé un bond en avant spectaculaire de 218%, assorti d'une place au pied du podium des meilleures ventes toutes énergies confondues et la 3e place des 100% électriques (16.223). La nouvelle C5 Aircross (26.750) a elle aussi contribué au retour de Citroën.

La réussite commerciale de Renault repose par ailleurs sur sa domination sur le marché des flottes, en souffrance en 2025 en raison de l'instabilité fiscale et réglementaire, triste spécialité française, incitant les entreprises à différer leurs décisions de renouveler leur parc automobile. Pour les seules voitures particulières, la chute dépasse les

10% avec 450.292 immatriculations. Dans ce contexte, Renault est parvenu à faire mieux que l'année précédente avec une progression de 4% (95.526). Derrière ces chiffres positifs, on retrouve cette bonne vieille Clio qui a assuré à elle seule plus du tiers des ventes de la marque sur le marché BtoB. Avec en complément le Scénic E-Tech, seul modèle 100% électrique à figurer à dans le top 10 des ventes aux flottes avec une 8e place (9760). En attendant les R5 et R4 E-Tech...

Peugeot occupe toujours une position solide sur ce canal majeur et conforte sa deuxième place avec plus de 80.000 immatriculations (-7,7%) et un tir groupé dans le top 5 : la 208 (20.904) occupe le seconde marche du podium devant la 3008 (16.681), la 2008 (15.804) et la 308 (14.464). Pour Citroën, en recul de 18,4% avec 25.337 véhicules, il reste du chemin à parcourir pour retrouver les premiers rangs.

Enfin dans le segment des utilitaires légers, en baisse lui aussi (-5,8%) avec seulement 273.403 VUL, Renault conserve la tête avec 75.889 utilitaires mais recule significativement (13,4%). Peugeot limite ses pertes (-2,3%) mais reste loin derrière avec 54.916 VUL. Citroën complète le trio d'un marché ultra dominé par les marques françaises avec 35.072 mises à la route (-13,2%).

D.M.

Marché. Inamovible troisième voiture la plus vendue en France avec plus de 64.000 immatriculations en 2025, la Sandero est aussi la numéro 1 auprès les clients particuliers.

Dacia Sandero, une décennie au top

En 20 ans, Dacia a vendu plus de deux millions de voitures en France, devenant un acteur majeur du marché automobile national. « Une marque incontournable » souligne à juste titre le constructeur. Et indispensable pour le Groupe Renault dont Dacia assure une part significative des résultats. En dépit d'un recul de 4% l'an dernier, Dacia a conforté sa place sur la troisième marche du podium national avec plus de 139.000 immatriculations, détenant 8,5% de part de marché, loin devant Citroën.

La Dacia Sandero, la voiture la plus abordable proposée en France, reste encore et toujours la tête de pont d'une gamme de cinq modèles. En dépit d'une baisse de forme (-15%), elle se maintient à la troisième place des meilleures ventes avec 64.399 immatriculations. Le beau début de carrière commerciale de la nouvelle C3 Citroën pourrait la menacer s'il est confirmé cette année. Année après année, la Sandero, est aussi la voiture la plus achetée par les clients particuliers. Cela dure depuis une décennie ! C'est un des points fort de Dacia dont 79% du total des ventes sont faites par ce canal, qui représente à lui seul 14,3% des parts de marché de la marque.

Le succès de la Sandero repose sur une recette qui confirme sa pertinence dans le temps : un rapport prix-prestations inégalé. Il renseigne par ailleurs sur la situation économique des clients français qui disposent de moyens limités. C'est également une leçon de réalisme pour les constructeurs lancés dans une course vainc aux équipements superflus et aux aides à la conduite en tout genre dont les acheteurs ne sont pas demandeurs.

Derrière la Sandero, d'autres Dacia ne font pas de la figuration. En particulier le Duster, une valeur sûre, dont la nouvelle génération a été choisie par près de 37.000 clients l'an dernier, une progression de 56% qui le hisse au 9e rang du palmarès. Le dernier-né, le Bigster, le modèle le plus cher jamais proposé par Dacia, fait un carton commercial avec 16.283 immatriculations dont 75% en



version hybride 155. Cela le propulse en tête de son segment pour les ventes à particuliers alors que le Jogger avec près de 15.000 ventes monte sur la troisième marche de ce même podium. Marque pragmatique, Dacia est aussi sans rival sur le créneau spécifique des motorisations essence/GPL qui ont assuré 29% de ses ventes en 2025. Cette année, Dacia poursuivra l'électrification de sa gamme, indispensable pour assurer son avenir.

Dominique Marée

Essai. L'atypique vaisseau amiral du groupe Stellantis bénéficie d'une cure de rajeunissement esthétique avec en particulier une proue redessinée renforçant sa forte personnalité.

Peugeot 408 : un nouveau regard

La Peugeot 408 fait partie de ces modèles inclassables, n'entrant dans aucune catégorie précise. C'est à la fois ce qui fait son charme et constitue son point faible. Les clients plutôt conformistes dans l'ensemble, n'aiment pas trop être bousculés. Cela explique qu'elle rencontre un succès commercial relatif (4647 immatriculations en France en 2025), ne rendant pas justice à ses multiples qualités intrinsèques. Mais le haut de gamme du Lion n'a pas dit son dernier mot et renforce son potentiel séduction grâce à un lifting esthétique destiné à donner un second souffle à sa carrière.

EFFET «WOW»

La « silhouette fastback » dixit Peugeot - comprendre coupé-berline-cinq portes ! - ne change pas radicalement, les évolutions esthétiques se concentrant principalement sur la proue et (un peu) sur la poupe. Le constructeur promet cependant un « effet wow », sans doute une variante du fameux « effet waouh » usé jusqu'à la trame... À l'avant, la 408 bénéficie d'une nouvelle calandre et d'un bouclier redessiné, le tout avec un effet 3D et des surfaces alternant finition brillante ou mate. Le changement majeur touche à la signature lumineuse de la généreuse (4,69m) berline assemblée en France sur le site de Mulhouse. Les fins blocs optiques inclinés à LED (Full ou Matrix selon les versions) intégrant la triple griffe identitaire sont reliés par une série de traits lumineux sur la fine calandre au centre de laquelle, trône en majesté le blason Peugeot, lui aussi lumineux sur les finitions GT haut de gamme. À l'arrière, sur le bandeau noir translucide reliant les blocs-feux agrémentés des inévitables trois griffes, le nom de la marque est éclairé en rouge. Une mode qu'on retrouve sur la plupart des nouveautés des constructeurs qui durera ce que dure la mode. Des jantes de 17 à 20 pouces et une nouvelle teinte « flare green », jouant subtilement avec la lumière mettant en valeur les formes sculpturales de l'atypique 408, complètent l'ensemble.

MOTORISATIONS ÉLECTRIFIÉES

L'aménagement intérieur, toujours exclusif à la marque avec le désormais fameux i-cockpit de dernière génér-



Une signature lumineuse exclusive qui accentue l'identité de la 408.

ration évolue à la marge. Il est vrai que la présentation reste tout à fait dans le coup. L'impression globale de qualité est renforcée par l'arrivée de nouveaux tissus et revêtements. Une mention particulière aux sièges avant labélisés par une association indépendante germanique pour leur qualité ergonomique. Nul doute qu'ils seront appréciés après plusieurs heures de voyage... Des options avec des réglages électriques, jusqu'à 10 pour le conducteur, une fonction massage permettent encore d'améliorer l'agrément. Ils peuvent être habillés d'Alcantara (R) ou de cuir Nappa, une offre devenue rare. À l'arrière où l'espace n'est pas chichement compté, merci à l'empattement de 2,79m, les occupants bénéficient eux aussi de sièges privilégiant le confort. 536l en configuration cinq places et jusqu'à 1611l banquette arrière 60/40 rabattue : le coffre remplit son contrat.

Un des incontestables points forts de la 408 est la multiplicité de ses motorisations, toutes électrifiées. En entrée de gamme un trois cylindres essence, agrémenté d'un système micro hybride 48v de 145ch, accouplé à une boîte automatique électrifiée à double embrayage à 6 rapports, assure l'essentiel avec une consommation moyenne de l'ordre de 5l/100 km et la promesse de fonctionner sur le seul mode électrique en ville jusqu'à

50% du temps. L'évolution de la motorisation hybride rechargeable dont la 408 a pour le moment l'exclusivité chez le constructeur affiche des ambitions plus élevées : quatre cylindres turbo 1,6 de 180ch associé à un moteur électrique de 124ch pour une puissance combinée

de 240ch et une autonomie 100% électrique jusqu'à 85km. Une boîte auto à sept rapports complète l'ensemble. Pour récupérer 100% de la capacité électrique sur une Wallbox domestique, il suffit de 2h05. Enfin, une version 100% électrique complète l'offre. L'équa-

lent de 213ch, une batterie de 58,2 kWh de capacité utile, une autonomie conventionnelle de 452km : des données pas exceptionnelles dans le segment de la 408. Le chargeur embarqué supportant jusqu'à 120kW permet de se brancher sur des bornes rapides et de passer de 20% à

80% de charge en 30 minutes. Dévoilée en janvier au Salon de Bruxelles dont elle a été une des vedettes, la 408 arrivera chez les distributeurs en avril. Tarifs non encore fixés.

Dominique Marée

Ventes. En décembre dernier pour la toute première fois, on a vendu plus de modèles 100% électriques que thermiques à l'échelon de l'Union Européenne. Une évolution à confirmer.

Voiture électrique : en Europe, le point de bascule ?

D'un côté, 217.898 véhicules à batterie, 216.292 voitures thermiques de l'autre : la différence n'excède pas 0,1%. À peine plus de 1.400 mises à la route. Mais les chiffres des immatriculations du mois de décembre 2025 dans les 27 pays de l'Union Européenne sont clairs : jamais encore, l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA) qui publie ces statistiques n'avait enregistré un tel renversement. Le début d'un basculement définitif ? Le simple effet de « pousser » les immatriculations d'électriques en toute fin d'année pour rester dans les clous des émissions de CO₂ ?

Sur l'ensemble de l'année, la poussée des véhicules électriques est incontestable : elle représente 17,4% de part de marché (13,6% en 2024) pour un total de 1.880.000 unités. Ce chiffre masque de très grosses disparités en fonction des différents marchés de l'Union européenne. A eux seuls, quatre pays (Allemagne, Pays-Bas, Belgique et France) concentrent 62% du total. Avec pour l'Allemagne, une spectaculaire progression de plus de 43% l'an dernier. Un effet lié au retour des incitations fiscales qui avaient brutalement été arrêtées, provoquant un effondrement des ventes d'électriques Outre-Rhin.

En Europe comme en France, ce sont les hybrides simples qui dominent désormais le marché. L'an passé, elles ont été choisies par 34,5% des acheteurs pour un total dépassant les 3.733.300

ventes. Des tarifs équivalents aux thermiques, un choix étendu dans toutes les gammes de presque toutes marques, une évidente facilité d'utilisation : pas de quoi hésiter. C'est en Espagne (+23,1%) et en France (+21,6%), deux marchés de « petites » voitures que les hybrides classiques progressent le plus. Cela confirme les effets positifs d'une offre élargie.

Les hybrides rechargeables (PHEV) sont également en hausse : 9,4% de part de marché contre 7,2% un an plus tôt et dépassent désormais le million d'immatriculations. Une évolution tirée par l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. À l'inverse en France, un net replis, près de 2% de part de marché évaporée, a été enregistré.

Alors que le diesel est désormais réduit à la marginalité (8,9%) sur la plupart des marchés, le sans plomb régresse fortement. Il concentrait le tiers des ventes en Europe en 2024. Il ne totalise plus que 26,6%. En France, c'est encore plus spectaculaire avec seulement 21% de part de marché. Notre pays est celui où les moteurs essence ont le plus chuté (-32%) devant l'Allemagne (-21,6%) et l'Italie (-18,6%). Ces tendances devraient se confirmer cette année où les hybrides simples et rechargeables devraient concentrer plus de 50% des immatriculations. C'est déjà le cas en France.

D.M.

Vincent Defrasne. Cet ancien biathlète et champion olympique, installé dans le Haut-Doubs, a créé en 2019 Ayaq, une marque de vêtements de montagne éco-conçus et fabriqués en Europe.

De la cible à la fibre... textile



A lors que les Jeux Olympiques d'hiver se tiendront à Milan, jusqu'au 22 février, cette compétition mondiale aura une résonance toute particulière pour le biathlète Vincent Defrasne. Ce natif de Pontarlier, aujourd'hui installé aux Grangettes près du lac Saint-Point, a décroché le Graal olympique en 2006 en poursuite aux Jeux de Turin. Un 20^e anniversaire symbolique, dans une carrière au riche palmarès international qui comprend également deux médailles de bronze olympiques, cinq médailles en championnats du monde et un Globe de cristal. Pourtant, avec le recul, ce n'est pas les podiums et l'ultime sommet de l'or olympique qu'il chérit le plus, mais le chemin. « *C'est cette somme de doute, de prise de tête, de hauts et de bas, de joies partagées, les frissons, l'intensité des grands moments, l'épopée en équipe. C'est tout cela qui est passionnant... Même si l'arrivée reste belle* », sourit-il. Fils du président du club de ski nordique local, il grandit dans une famille où le sport n'est pas qu'une simple activité, mais un véritable langage du quotidien. Dans cette ambiance « *neige et montagne* », avec ses deux frères, il se forge un tempérament de « *touche-à-tout* », s'amusant autant sur un terrain de football que sur les pistes de ski nordique bordées de grands sapins blancs. Pour lui, le sport est d'abord une « *épopée personnelle, intime* », un dialogue constant entre le corps, la technique et l'esprit. C'est au lycée qu'il se pique d'intérêt pour le biathlon. Cette discipline, exigeante et introspective, convient à son tempérament. « *On en apprend beaucoup sur soi-même* », confie-t-il, évoquant la gestion de la colère née d'une balle manquée et la nécessité de canaliser ses pensées devant la cible, « *de découvrir le tireur que l'on est, tant techniquement que mentalement* ».

DE L'ÉPOPEE SPORTIVE À L'AVENTURE ENTREPRENEURIALE
Puis un jour, vient le temps de remiser skis et carabine. Le tournant s'opère en 2010, à Vancouver. Alors que la flamme olympique s'éteint avec la cérémonie de clôture, Vincent Defrasne sent que sa propre flamme de compétiteur s'est évaporée. « *Cette certitude s'impose à vous de manière instantanée. En une seconde vous savez que vous n'avez plus l'envie, que vous avez fait le tour et que vous ne pourrez plus donner ce qu'il faut pour rester dans la compétition* ». Il décide alors



20 ans après sa médaille olympique, Vincent Defrasne, entame une reconversion réussie et engagée avec sa marque de vêtement sportif Ayaq. Crédit : JDP.

de sortir de « *cette sorte d'égocentrisme dans lequel vous plonge une carrière de haut niveau* » pour se tourner vers les autres. Cette transition se matériali-

« *J'ai toujours aimé le textile, en compétition, j'avais pris l'habitude de retoucher moi-même mes tenues, j'y allais à la débrouille.* »

sée d'abord timidement, en gardant un pied dans le monde sportif. Il commente des épreuves de biathlon pour la télévision (Eurosport puis la chaîne l'Équipe) et devient, pendant cinq ans, coordonnateur du programme « athlètes modèles » au Comité international olympique. « *Les athlètes modèles, ce sont d'anciens champions qui s'engagent à partager leur expérience avec des jeunes sportifs, lors des Jeux olympiques de la jeunesse* ». Puis, le hors-piste devient plus profond avec la prise de responsabilités au sein de la direction de la Fondation Somfy, l'un de ses anciens sponsors. Devenu directeur de la structure, il accompagne le tissu associatif qui aide les personnes mal logées, en France et à l'étranger. Il

dirigera notamment un programme en Inde pour aider à la création et la structuration, via le micro-crédit, de micro-entreprises locales dédiées à l'amélioration de l'habitat dans les bidonvilles de New Delhi et des autres grandes villes du pays. C'est au sein du groupe Somfy qu'il attrape le virus de l'entrepreneuriat, fasciné par « *la puissance de l'entreprise comme levier pour développer le monde sans trop l'abîmer* ». En 2017, une idée qui mûrissait

depuis longtemps devient un projet concret : Ayaq. Ce nom inuit, qui signifie « *la neige sur les vêtements* », rend hommage à « *un peuple en connexion intime avec une nature rude et première victime du réchauffement climatique* ». Installée dans les montagnes du Jura « *véritable laboratoire des conditions les plus froides de France* », sa marque décline des vêtements techniques haut de gamme et écologiques pour les sports outdoor, où chaque coupe et chaque matière sont rigoureusement testées sur le terrain. « *J'ai toujours aimé le textile, les coupes, les matières... En compétition, j'avais pris l'habitude de retoucher moi-même mes tenues, j'y allais à la débrouille* », avoue-t-il. Désormais

entrepreneur aguerri, il s'entoure de figures marquantes comme l'explorateur Mike Horn ou Rodolphe Aymer, ancien de la maison Hermès, pour porter Ayaq vers de nouveaux sommets. L'ancien champion ne se contente pas de vendre son nom, il s'implique à tous les niveaux, du dessin des modèles jusqu'au choix des matières. La marque se distingue par une éthique de production stricte,

privilégiant un sourcing européen (France, Italie, Allemagne, Lituanie, Pologne et Portugal) et des matières naturelles certifiées ou recyclées, tout en minimisant l'impact des transports. Malgré un contexte économique qu'il qualifie de « *rock and roll* » depuis le lancement de la première collection en 2020, en lien avec la crise sanitaire, la hausse du coût des matières premières, la guerre en Ukraine, « *et tout ce qui a suivi* », le succès est au rendez-vous. Aujourd'hui Ayaq, qui a reçu le soutien de la Banque Populaire BFC, du Crédit Agricole de Franche-Comté, de la région BFC et de Bpifrance, c'est : une équipe de dix personnes réparties entre Paris, les Alpes et le Haut-Doubs, 120 boutiques revenues de la marque présentes dans six pays, dont une percée remarquée au Japon où la sobriété technique de ses créations séduit, un contrat décroché avec les Écoles de ski internationale en France et Suisse pour équiper leurs élèves et une troisième levée de fonds de 5 M€ pour accélérer le développement international, « *tout en restant fidèle à mes montagnes jurassiennes* ».

FRÉDÉRIC CHEVALIER

1977

Naissance le 9 mars à Pontarlier.

2006

Médaille d'or en poursuite aux Jeux Olympiques de Turin.

2010

Retraite sportive après les JO de Vancouver.

2010-2018

Direction de la Fondation Somfy et missions au Comité international olympique.

2020

Lancement de la première collection de sa marque de vêtements, Ayaq.



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

